

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ALEXANDRA
SIMONOFF-ARPELS
fondatrice de L'Or des Anges

HAUTE-GARONNE
Origine au défi du végétal

LOT-ET-GARONNE
Ergoam : bien-être
et performance au travail

PAYS BASQUE
Egiategia : cap
sur Paris et l'Australie

Dordogne

**Le mariage
des truffes
et
du safran**



4



22



10



31

À la une

4 Le mariage des truffes et du safran

Dordogne

8 Les mutations de l'irrigation

10 Nouvelles Brèves

Haute-Garonne

12 Origin au défi du végétal

14 Shippingbo, facilitateur de l'e-commerce

15 Nouvelles Brèves

Lot-et-Garonne

18 Ergoam : bien-être et performance au travail

20 Nouvelles Brèves

Béarn

22 Le trésor rouge de la Maison Malnou

26 Nouvelles Brèves

Pays basque

28 Egiategia : cap sur Paris et l'Australie

30 France 2030 en action

31 Traçabilité des instruments chirurgicaux à Belharra

32 Nouvelles Brèves

Hautes-Pyrénées

34 Défaillances d'entreprises, le dur retour à la normalité

38 Nouvelles Brèves

Tendances Business

40 Le bilan de la fraude

42 Cinéma

44 Annonces Légales

40



52





ALEXANDRA
SIMONOFF-ARPELS

Dordogne.

Le mariage

des truffes

et du safran

Alexandra Simonoff-Arpels cultive du safran et des truffes à Verteillac, dans le nord-ouest de la Dordogne. Ses produits, commercialisés sous la marque de son entreprise, L'Or des anges, sont prisés des chefs de la gastronomie française.

Par Léontine AMART

Alexandra Simonoff-Arpels, la patronne de L'Or des Anges, croise les doigts. Si les températures se gardent d'être trop chaudes cet été, la récolte du safran sera généreuse à l'automne. « Il peut encore se passer beaucoup de choses d'ici là ; en agriculture, on n'est jamais sûr de rien », tempère la safranière de Verteillac qui parle en connaissance de cause. L'an dernier, la canicule a eu la peau des fleurs qui cachent sous leurs pétales mauves le précieux or rouge. « Cette année, on peut espérer voir le champ jonché de cailloux de calcaire blanc se couvrir de 80 000 fleurs mauves », pronostique l'agricultrice de 48 ans,

convaincue que « le Périgord reste une terre idéale pour la culture du safran ».

« La fleur a besoin de saisons marquées pour se développer comme c'est le cas en Dordogne », argumente-t-elle. « Pour peu que votre terrain soit bien drainé, elle a toutes les raisons de s'y plaire. »

ELLE A DÛ TOUT APPRENDRE DU SAFRAN

Traductrice en allemand et en russe installée à Paris, Alexandra Simonoff-Arpels a découvert le safran et tous ses mystères en héritant de la maison de sa grand-mère maternelle dans le hameau du Repaire, à Verteillac. « Lors d'un séjour au Repaire, je me suis rendue sur l'exploitation d'un safra-

nier installé à Champs-Romains qui organisait à ce moment-là des journées portes ouvertes », raconte la chef d'entreprise. « J'ai beaucoup apprécié la visite et décidé, de retour à la maison, de me renseigner sur la possibilité de lancer notre propre production de safran sur le terrain appartenant à la propriété. »

LABORATOIRE

Une première rangée de bulbes, bientôt suivie d'une deuxième. Ce qui s'annonçait au départ comme une lubbie est devenu une véritable activité professionnelle. « Mon mari et moi-même avons créé une SARL en 2011 et j'ai obtenu peu de temps après le statut d'exploitante agricole.





“ La fleur du safran a besoin de saisons marquées pour se développer comme c’est le cas en Dordogne ”



Trois ans plus tard, nous avons créé le laboratoire dans lequel je transforme aujourd’hui mes produits », retrace l’intéressée.

Autodidacte, Alexandra Simonoff-Arpels s’est laissée dompter par les exigences du safran. « Je retrouve avec le *Crocus sativus* le même mystère que je perçois dans la truffe », explique la cultivatrice. « Les bulbes n’en font qu’à leur tête, il y a des paramètres qu’on ne maîtrise pas dans la culture de la fleur et c’est ce qui la rend si précieuse. »

TOUT EST FAIT À LA MAIN

Pour le safranier, toute la difficulté est de parvenir à maîtriser les

gestes qui concourent à libérer le parfum du safran. Tous les gestes, à commencer par celui, très laborieux, de l’émondage, qui consiste à séparer le pistil des pétales. « Tout est fait à la main. C’est important de manipuler avec la plus grande attention ces filaments végétaux à peine plus longs qu’un centimètre », rappelle la cultivatrice dont le travail rappelle celui des dentelières de Calais. « Je peux passer jusqu’à trois semaines assise devant la table en bois massif de la salle à manger pour émonder les fleurs qui s’y entassent », confie-t-elle.

Une autre étape, moins laborieuse, mais tout aussi cruciale, consiste à faire sécher les pistils au four, ni trop peu, ni trop longtemps et à bonne température. Meilleur est le séchage, et plus subtil sera le parfum exhalé par l’épice une fois

placé en fermentation dans des bocaux gardés à l'abri de la lumière pendant deux mois. « Contrairement aux idées reçues, le safran n'a pas d'odeur ni de saveur », reprend la safranière. « C'est bien la mise en pot des pistils qui va conditionner à son tour la qualité finale des petits filaments. »

QUANTITÉS PRODUITES INFIMES

Libre à chacun d'en faire ensuite ce qu'il veut. Le vendre en échantillon est l'option la plus lucrative, sachant qu'un gramme rapporte entre 30 à 40 euros. Mais les quantités produites sont infimes : bien souvent, une récolte tient dans un buffet de cuisine. N'ignorant rien de cette délicate équation, Alexandra Simonoff-Arpels, a choisi de les commercialiser sous plusieurs formes : en échantillon, en gelée, en biscuits ou encore

DEUX NOMS CÉLÈBRES POUR UN DESTIN D'EXCEPTION

Alexandra Simonoff-Arpels : ces deux noms évoquent une histoire emblématique. Elle a hérité le premier de son grand-père paternel, un Russe blanc chassé de l'empire du tsar Nicolas II par les Bolchéviques après la révolution de 1917. Réfugié à Paris avec sa famille, il y a travaillé comme chauffeur de taxi, élevant son fils dans le respect de l'école et de sa promesse méritocratique. Brillant élève, le père d'Alexandra a décroché haut la main une thèse en physique nucléaire qui l'a conduit à Berkley (États-Unis), puis l'a propulsé au rang de professeur des universités à la faculté de Bordeaux. Il y a dirigé, entre autres, la thèse des frères Bogdanoff, qui se distingueront plus tard à la télévision en animant des émissions scientifiques de vulgarisation. C'est d'ailleurs à l'occasion de la soutenance d'Igor et de Grishka qu'Alexandra Simonoff, fraîchement diplômée de deux licences en allemand et en russe, a fait la connaissance de son mari, dernier descendant de la famille de bijoutiers Van Cleef and Arpels. C'est à ses côtés qu'elle a créé L'Or des Anges.

en confitures « faites d'après la recette de Nostradamus ». « Il faut se diversifier, proposer des produits originaux et savoureux », confie l'exploitante agricole qui a su flatter jusqu'aux palais des Japonais avec ses divines confitures.



“ Je retrouve avec le crocus sativus le même mystère que je perçois dans la truffe ”

« J'ai eu la chance de faire partie d'une délégation de chefs d'entreprises envoyée au Japon sous le patronage de la présidence de la République », explique la Verteilla-coise. « Avant que ne survienne la pandémie que le monde a traversé, mes confitures étaient commercialisées dans les boutiques du meilleur pâtissier nippon qui les utilisait lui-même pour concevoir ses différents mets. »

LES TRUFFES DU PÉRIGORD COMME COMPLÉMENT D'ACTIVITÉ

Même si les motifs de satisfaction ne manquent pas, vivre du seul métier de safranière reste difficile. « Il vaut mieux pouvoir compter sur une ou plusieurs autres productions complémentaires pour gagner sa

vie », glisse l'agricultrice qui a investi dans la récolte d'un autre trésor du Périgord : la truffe. Pour limiter les risques en cas de mauvaise(s) récolte(s), Alexandra Simonoff-Arpels a fait le choix de planter des chênes truffiers sur quatre hectares de terrain. Un pari osé qui s'est révélé assez rapidement payant : cinq ans après la mise en terre des plants, Alexandra Simonoff-Arpels dénichait ses premières *Tuber melanosporum* sous quelques centimètres de terre.

Aujourd'hui, l'agricultrice verteilla-coise vend ses diamants noirs directement aux dignes représentants de la haute gastronomie française ou à des clients fortunés membres du très fermé Bristol Wine and Business Club. « J'ai privilégié les truffes de belle taille et d'excellente qualité », confie-t-elle. « Je m'adresse aux négociants pour commercialiser les petits spécimens. » ■



Les mutations de l'irrigation

Éric Frétilière, président d'Irrigants de France, a fait un point récent sur les enjeux du maintien et de la préservation d'une irrigation durable.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Sur son exploitation de Saint-Rémy-sur-Lidoire, lui-même a recours à deux réserves d'eau pour travailler les 160 hectares, dont 100 en maïs grain. L'organisation qu'il préside représente 75 000 producteurs concernés par cette question devenue cruciale dans un contexte climatique et environnemental tendu : le sujet du partage et du stockage de l'eau, de l'accès à cette ressource et de son usage, suscite au mieux le débat, au pire de violents conflits comme à Sainte-Soline ce printemps.

Orientant les regards sur « la réalité de l'irrigation sur nos territoires », Éric Frétilière souligne l'importance de conserver une souveraineté et une sécurité alimentaire, de pérenniser les petites et moyennes exploitations par l'accès à l'eau. Cet accès « est déjà indispensable par endroit, et le sera davantage demain pour continuer à produire ».

COHÉRENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET GESTION LOCALE

Son association pointe trois priorités. Tout d'abord, « si l'eau

potable doit rester la priorité, nous appelons à faire de l'agriculture le deuxième usage prioritaire de la ressource tel que fixé par la directive cadre sur l'eau », avec la création d'un secrétariat général de l'eau pour une gouvernance des projets de territoire à une échelle locale.

Le président périgourdin d'Irrigants de France, qui est aussi vice-président d'Irrigants d'Europe, prône un accès à la ressource et au développement du stockage : « sans eau d'irrigation, il n'y aura plus d'alimentation demain », avec l'impact qu'on imagine sur l'ensemble de l'activité agro-alimentaire.

Il ajoute que « le stockage est l'une des solutions mobilisables à l'échelle locale », avec des projets ouverts aux attentes sociétales, « nourrir la population, préserver le milieu, maintenir la biodiversité et produire de l'énergie décarbonée ».

MISER SUR L'INNOVATION

Enfin, il appelle à investir dans l'innovation : « en 20 ans, la France a réalisé 30 % de gain d'efficacité en irrigation grâce à l'évolution des pratiques, des matériels et des connaissances ». Il invite à poursuivre sur la voie de la recherche variétale et génétique des plantes (nouvelles techniques d'édition génomique, etc.), l'accès à des matériels innovants (outils d'aide à la décision, stations météo), démultiplication des données et précision des pratiques d'irrigation par la data et le numérique.

Pour Éric Frétilière, c'est la combinaison des projets de stockage, de réutilisation des eaux usées traitées, d'amélioration des pratiques, d'investissement dans la recherche et de développement d'innovations qui permettra de relever le défi pour la sécurité alimentaire. ■

“ Le stockage est l'une des solutions mobilisables à l'échelle locale ”



**ÉRIC
FRÉTILLÈRE**
Président
d'Irrigants de France

REPRÉSENTATION

Irrigants de France représente les 75 000 agriculteurs irrigants du pays, toutes filières confondues. L'organisation a pour mission principale « de valoriser et défendre l'irrigation auprès des décideurs nationaux et européens, d'informer les irrigants de l'actualité et des évolutions réglementaires et législatives et de promouvoir la réalité de l'irrigation française auprès de l'ensemble des parties prenantes ».

Bergerac-Duras LAURENCE RIVAL, NOUVELLE PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION DES VINS

La Fédération des Vins de Bergerac et Duras, réunie fin juillet à Eymet, a élu son bureau et sa nouvelle présidente, la première de son histoire : Laurence Rival succède à Éric Chadourne, à la tête de la FVBD depuis 2017, qui devient vice-président et reste président de l'Interprofession des Vins de Bergerac Duras (IVBD). Cette vigneronne de Singleyrac, ex-présidente des vigneronns indépendants de Dordogne, siège au bureau de la Chambre d'agriculture et à l'IVBD. Le nouveau bureau se réunira fin août pour lancer la campagne des vendanges et travailler sur les sujets techniques en cours.



© RSPhoto

Périgueux L'INCUBATEUR H24 RECRUTE DE NOUVEAUX PROJETS

L'incubateur H24 lance un appel aux porteurs de projets désireux d'intégrer sa prochaine promotion. Le comité de sélection examinera les projets innovants et la détermination d'entrepreneurs prêts à relever les défis pour faire grandir leur start-up. Il suffit de présenter son parcours entrepreneurial, d'exposer ses motivations, ses difficultés actuelles et aspirations. Le programme permet de bénéficier d'un accompagnement solide et expérimenté pour consolider son projet : parcours marketing, étude de marché, business model, stratégie de communication, outils de prototypage, soutien dans la recherche de financements...

L'accès à cet écosystème dynamique offre l'occasion de rencontrer des partenaires stratégiques, des investisseurs potentiels et d'autres entrepreneurs pour élargir les opportunités de collaboration et de partenariat.

**Candidature en ligne jusqu'au
4 septembre : incubateur-h24.fr**

© Shutterstock



Bergerac

DÉJÀ NOËL À L'AÉROPORT

La saison estivale marque la pleine activité de l'aéroport, avec des liaisons vers la Grande-Bretagne notamment. Mais les fêtes de fin d'année sont déjà en ligne de mire : British Airways, compagnie présente à Bergerac depuis 2016, vient d'annoncer l'ouverture de la billetterie pour London City et Southampton, dans le sud de l'Angleterre, pour des vols du 16 décembre au 6 janvier 2024 (un vol hebdomadaire sur Embraer 95 de 98 sièges). Une bonne nouvelle pour les professionnels du tourisme et les commerçants locaux qui pourront préparer une offre destinée à la clientèle d'outre-Manche.



© Shutterstock



Périgueux INSCRIPTIONS POUR LA PÉTROCORIENNE

Les services des Sports et Ville d'Art et d'Histoire de la Ville reprogramment La Pétrocorienne à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, samedi 6 septembre après-midi : les inscriptions sont ouvertes pour cet événement gratuit et familial (à partir de 8 ans, groupes de 2 à 3 personnes) réunissant 112 équipes maximum (par ordre d'arrivée des dossiers). Guidés par un road book, les participants réalisent des défis sportifs sur plusieurs sites (filet de franchissement, défi canoë, jeux en bois...). Ce challenge repose sur la recherche d'indices cachés sur des sites du centre-ville : le rallye n'est pas chronométré, il faut arriver à résoudre l'énigme finale... en profitant du paysage, en jouant de la tête et des jambes.

Inscriptions sur <https://perigueux.fr>

Orig'in au défi

La jeune pousse implantée à Toulouse veut révolutionner notre alimentation avec des produits végétaux à base de soja. Le tout 100 % bio et local.

Par Maxime FAYOLLE

« **S**i je vous fais goûter nos lasagnes, je vous mets au défi de trouver la différence avec un produit à base de viande ! » Patrick Fournier est un homme de challenge. Lui qui a cofondé Orig'in en 2015 avec Pascal Micaelli ne se voyait pourtant pas forcément en chantre de l'alimentation végétale. « J'ai un CAP de serveur. J'ai dirigé un restaurant Quick mais aussi un Intermarché. J'avais certes une culture de l'alimentaire mais c'est la rencontre avec Paco qui a tout changé. »

PACO ET LA CULTURE ITAL

C'est son associé, Pascal Micaelli, surnommé « Paco », qui est au cœur du projet Orig'in. « Il est né d'une famille corse et martiniquaise. Et c'est en Martinique qu'il a côtoyé les Itals, une ethnie jamaïcaine qui ne consomme que de l'alimentation végétale. » Un jour, Paco se lance le défi de tenir deux mois sans manger de viande. Deux mois qui se sont transformés en une vie.

Il lance alors un food-truck en Martinique en 1999, puis un restaurant à Toulon. Finalement, c'est à Châlons-en-Champagne, lors d'un salon, que Paco rencontre Patrick Fournier. « On a imaginé refaire le monde ! Et c'est comme ça qu'on s'est lancé. À deux, Paco à la recherche et développement, et moi plutôt à la gestion commerciale. »

“ L'entreprise vise l'ouverture d'une usine en 2024, un investissement d'environ 10 millions d'euros ”



UN HACHÉ VÉGÉTAL 100 % MADE IN FRANCE

Les deux amis se posent une question : comment manger sainement, de façon durable et écologique, tout en se faisant plaisir au niveau du goût ? L'équation semble insoluble... et pourtant ! C'est dans le soja qu'ils vont trouver la solution. « La nature nous donne plein de bonnes choses », plaide Patrick Fournier. « On n'a pas besoin de transformer les aliments de manière chimique pour leur donner du goût. »

Avec le soja, ils parviennent à créer un haché végétal qui ressemble à de la viande mais qui n'en est pas. « On mange d'abord avec nos yeux », rappelle Patrick Fournier, qui ne cherche pas pour autant à copier le modèle carné. « Si je veux de la viande, je ne vais pas manger du Orig'in. Et de la même façon, avec nos produits, on ne réussira pas à produire un effiloché de volaille parce qu'il faudrait ajouter plein d'additifs. C'est tout ce qu'on refuse. On veut un produit le plus naturel possible ! »

Pour cela, Orig'in s'appuie sur une dizaine d'agriculteurs en Occitanie et Nouvelle Aquitaine. « Le soja pro-

du végétal

vient des Moulins de Perrine à Auriac-sur-Vendinelle, à quelques kilomètres de Revel, notre lieu de production. C'était important pour nous de produire local et 100 % bio. »

MOINS DE PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Il n'empêche que le soja renferme un problème. « Il contient deux perturbateurs endocriniens naturels. Ce qui fait que vous ne pouvez pas le consommer tous les jours. » La réflexion s'est portée sur la réduction de ces perturbateurs, qu'on appelle des isoflavones. « Nous avons mis en place un procédé qui élimine 89 % de ces perturbateurs. Il n'y a donc aucun problème pour consommer des produits Orïgin tous les jours. »

La gamme de produits est d'ailleurs assez large, de l'entrée au dessert. Elle va du houmous au burger en passant par le crumble. « Et demain, nous voulons développer notre solution avec d'autres céréales comme le riz, le sorgho, les pâtes... » Si aujourd'hui, Patrick Fournier déploie surtout ses produits en restauration collective (entreprise, administrations, EHPAD...), l'envie est présente de faire son entrée dans la grande distribution. « Mais ça se fera étape par étape ! »



UNE USINE PRÈS DE TOULOUSE

Le marché du végétal est en forte progression en France avec des ventes estimées à plus de 400 millions d'euros en 2022. Une tendance qui traduit un retour aux racines selon Patrick Fournier : « En 1945, trois quart de l'alimentation des français était d'origine végétale. C'est après la guerre qu'on a fait rimer viande et réussite sociale et qu'on a inversé les chiffres. »

Orïgin veut apporter sa pierre à un monde où l'on consomme moins de protéines animales. Elle vise l'an prochain l'ouverture d'une usine près de Toulouse. « Sur 4 000 m², on pourra produire 1 200 tonnes de produits. C'est plus qu'une usine agroalimentaire classique. Et je consommerai 3 fois moins d'eau et 2 fois moins d'électricité ! »

Un rêve qui a un coût. « Environ 8 à 10 millions d'euros. C'est pour cela qu'on est en pleine levée de fonds. On cherche des investisseurs pour nous aider à passer ce cap. » La start-up de six salariés vise deux millions d'euros de chiffres d'affaires cette année. Elle envisage de le doubler l'an prochain et d'embaucher plus de 60 personnes d'ici 2025. ■



Shippingbo

Facilitateur

de l'e-commerce

En croissance, l'éditeur de logiciels toulousain Shippingbo, qui vient de s'installer dans de nouveaux locaux près de Ramonville, veut s'attaquer au marché européen.

Par Bérengère BOSI

Un an après avoir levé 3 millions d'euros, Shippingbo, éditeur de logiciels au service des acteurs de l'e-commerce, vient d'emménager dans de nouveaux locaux à Toulouse. « Depuis notre création en 2016, on déménage tous les trois ans car notre progression nécessite des locaux plus grands », confie Marc Hélicher, PDG et cofondateur de Shippingbo. La société occupe désormais des locaux de 400 m² à proximité de Ramonville pour accueillir ses 90 salariés, dont 30 recrutés depuis le début de l'année. « Nous avons voulu créer un cadre de travail agréable, avec un espace guinguette, des infrastructures accueillantes... Nous impliquons nos salariés dans le projet de l'entreprise. » Il faut dire que celui-ci est ambitieux : Shippingbo fait « le pari de devenir un standard technologique européen pour les acteurs de la supply chain de l'e-commerce omnicanal », explique son dirigeant.

CONNECTER TOUS LES ACTEURS DE L'E-COMMERCE

La société propose une suite logicielle inédite à destination des e-commerçants, des logisticiens, des retailers, fabricants, marketplace et transporteurs, qui vise à connecter tous ces acteurs de la vente en ligne pour optimiser les opérations d'e-commerce, depuis la commande, jusqu'à la livraison. L'offre proposée en mode SaaS combine une solution de gestion de commande (OMS), une solution de gestion d'entre-



Éric Royer (chief marketing officer) et cofondateur, Guillaume Leseur (chief technical officer), Marc Hélicher (PDG), Florian Laillet (chief operating officer) et associé, et Romain Parent (chief strategy officer)

pôt (WMS) et une solution de gestion des expéditions (TMS). Elle est adaptable en fonction des besoins du client qui peut être le petit commerçant souhaitant trouver des solutions pour se lancer dans la vente en ligne, ou le très gros acteur, « comme un Decathlon ou un Leader Price qui utilisent notre solution pour orchestrer les stocks de leurs entrepôts », indique Marc Hélicher.

1,5 MILLION DE COLIS PAR MOIS

Selon la société, plus de 2 000 entrepôts sont connectés et 1,5 million de colis sont orchestrés chaque mois par Shippingbo. « Les marchandises expédiées en 2022 ont représenté plus de 2 milliards d'euros de volume brut ». 2023 s'annonce meilleure encore. « Plus de 12 millions de commandes ont déjà été traitées cette année par notre technologie, soit une hausse de 27 % comparé au premier semestre 2022 ». L'éditeur de logiciels veut désormais s'attaquer au marché européen. « Nous allons démarrer par l'Espagne, avant la fin de l'année », affirme le PDG. « Nous commencerons depuis Toulouse, mais nous envisageons ensuite de créer une équipe sur place ». ■

Toulouse
**AIRBUS EMBARQUE
AU SEIN DE LA FUTURE
STATION SPATIALE
INTERNATIONALE**

Airbus Defense and Space et l'américain Voyager Space ont annoncé début août la création d'une entreprise transatlantique pour construire et exploiter Starlab. Cette station spatiale commerciale doit succéder à la Station Spatiale Internationale (ISS). Comme l'ISS, Starlab disposera d'un équipage permanent au service de la NASA et d'autres agences spatiales mondiales mais elle ouvre aussi la porte à de nouveaux utilisateurs commerciaux comme l'annonce le président de Voyager Space, Matthew Kuta. Les Américains ont choisi Airbus en janvier dernier pour son expertise en matière de conception technique d'éléments spatiaux. « Cette ambition permettra à l'Europe et aux États-Unis de continuer à jouer un rôle de premier plan dans l'espace, pour faire avancer l'humanité », se félicite Jean-Marc Nasr, le responsable des systèmes spatiaux chez Airbus.



© Starlab Space LLC



© Dyneff

Toulouse
**PREMIÈRE STATION À
HYDROGÈNE SUR L'AUTOROUTE**

L'aire d'autoroute Toulouse Sud sur l'A61 est équipée depuis mi-juillet d'une station hydrogène, il s'agit de la première sur autoroute en France. Conçue par McPhy, elle est située à l'entrée de l'aire Dyneff, en direction de Carcassonne. Elle permettra d'alimenter les poids-lourds et les bus roulant à l'hydrogène bas carbone. Cet hydrogène est produit localement, à partir d'électricité issue de panneaux solaires. L'ouverture de cette station s'inscrit dans le projet « Corridor H2 » de la région Occitanie afin de favoriser le passage des véhicules poids-lourds à l'hydrogène. L'objectif est d'atteindre la neutralité carbone pour le transport de marchandises dans la région à l'horizon 2050.



DAVID
KERIBIN
CEO de
Cenareo

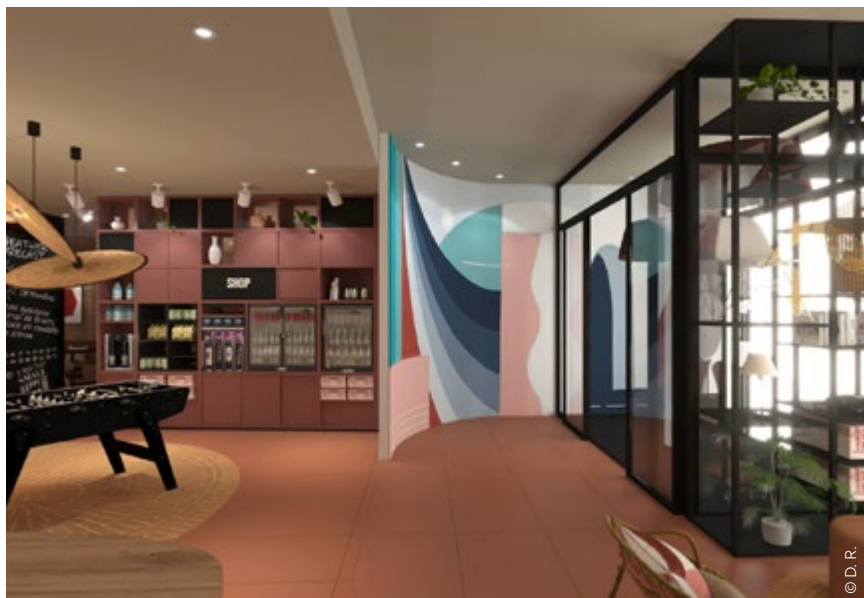
© Cenareo

Labège CENAREO REPREND EASYMOVIE

Cenareo, le spécialiste de la communication sur écran basé à Labège, annonce le rachat de la société parisienne EasyMovie spécialisée dans la vidéo d'engagement d'entreprise. Une opération qui permet à la société haut-garonnaise qui propose des solutions d'affichage dynamique pour les points de vente, entreprises, hôtels-restaurants ou encore salle d'attente de cabinets médicaux, d'élargir son domaine d'expertise. « Les marchés atomisés de la vidéo d'entreprise et de l'affichage dynamique sont propices à la consolidation. En 2021, ils représentaient respectivement une opportunité de 18 et 25 milliards de dollars avec une croissance moyenne annuelle à deux chiffres (12 et 16 %) », explique Cenareo. La société fondée en 2012 et dirigée par David Keribin qui revendique plus de 350 clients tels qu'Axa, Boulanger ou encore Engie, compte 40 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 3 millions d'euros.

Toulouse UN QUATRIÈME APPART'HOTEL ADAGIO

Adagio a ouvert le 31 juillet son quatrième appart'hôtel à Toulouse, dans le quartier Saint-Cyprien. L'établissement, situé à proximité de l'hôpital La Grave et appelé Adagio Original Centre la Grave, abrite 114 appartements pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes. Imaginé en collaboration avec le studio de design breton de Didier Versavel, l'établissement est décoré dans son entrée d'une fresque murale réalisée par l'artiste-graffeur toulousain Nuublaa. Adagio revendique le plus grand réseau d'appart'hôtels en Europe avec 129 sites et plus de 14 000 appartements répartis dans 16 pays.



© D.R.



Occitanie
**L'OCCITANIE VEUT
 ENCOURAGER LA MOBILITÉ
 TOURISTIQUE BAS CARBONE**

Seize organismes de tourisme de la région Occitanie – dont trois haut-garonnais – sont lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « pour une mobilité touristique durable en Occitanie ». Lancé en mai dernier par le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs (CRTL) d'Occitanie, la Région Occitanie, l'Ademe et Atout France, cet AMI vise à accompagner les acteurs du tourisme dans leur projet de développement d'une « mobilité touristique bas carbone ». Ils bénéficieront ainsi d'une aide pendant 18 mois pour mettre en œuvre leurs projets relatifs au développement des mobilités douces (train, vélo, covoiturage...). En Haute-Garonne, les lauréats de l'AMI sont l'Office de tourisme intercommunal des Pyrénées haut-garonnaises, l'Office de tourisme aux sources du canal du Midi et l'Office du tourisme Vail'Aigo. Les Hautes-Pyrénées comptent également un lauréat, avec le PETR Pays des Nestes.



NICOLAS
 DUHAMEAU

Toulouse
POLYEXPERT ENVIRONNEMENT DEVIENT EKKOÏA

Le bureau d'étude-conseil spécialisé dans l'immobilier responsable Polyexpert Environnement change de nom et devient Ekkoïa. La filiale toulousaine du groupe Polyexpert (siège à Clichy) née en 2007 compte neuf agences en France, 60 collaborateurs et a généré un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros en 2022. Articulé autour de quatre pôles – thermique, environnement, acoustique et biodiversité – le bureau d'étude dirigé par Nicolas Duhameau est notamment intervenu à Toulouse sur les projets de la Halle aux Cheminées (tiers-lieux de 1 000 m² dans le quartier Jolimont), ou de l'îlot 13B2 (58 logements inclusifs) dans la Zac Aérospatiale.

Ergoam **Bien-être et performance au travail**

Ornella et Délia Gui, les deux sœurs fondatrices de l'entreprise agenaise Ergoam, proposent un accompagnement complet unique en France en ergonomie et design d'espace. Elles ciblent des entreprises ayant des projets d'évolution ou de développement.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Qu'il s'agisse de limiter les problématiques de bruit dans un open-space, d'évaluer le besoin de mise en place d'un standard téléphonique jusqu'à la prise en charge complète de l'aménagement des espaces de travail d'une entreprise, notamment lors d'un projet de déménagement ou de développement, rien n'échappe à l'œil avisé d'Ornella Gui.



DÉLIA GUI

“ Une prise en charge financière du diagnostic à hauteur de 70 % et des aides sur l'achat de matériel dans le cadre de la prévention des risques dans les projets architecturaux ”

Experte en ergonomie, la jeune Agenaise réalise en effet des audits d'activité afin d'établir ensuite un diagnostic précis sur l'organisation du travail au sein des entreprises de la région. Elle intervient notamment sur l'acoustique des lieux, la luminosité, l'emplacement des collaborateurs afin de penser ou repenser les espaces de travail selon l'activité des salariés : « Je regarde par exemple qui travaille avec qui, comment se passent les relations entre salariés et comment ils se sentent dans leurs espaces de tra-

“ La jeune société Ergoam travaille essentiellement avec des PME du Lot-et-Garonne mais reçoit aussi beaucoup de demandes d'entreprises bordelaises ”

divers problèmes rencontrés avant d'établir un cahier des charges qui sera ensuite couché sur papier par sa sœur Delia, spécialiste du design d'espace.

PRISE EN CHARGE PAR LA CARSAT

En couplant ergonomie et plans d'architecte, la jeune entreprise agenaise Ergoam propose un service unique en France permettant d'accompagner les chefs d'entreprise n'ayant pas toujours le temps, ni le recul nécessaire, de prendre en compte tous les critères et impacts liés à l'évolution organisationnelle des espaces de travail.

« Nous apportons des réponses dans une tendance très forte actuellement en France et Europe de prévention du mal-être au travail et de difficultés de recrutement. L'ergonomie ne prend pas en compte que les risques physiques, mais aussi psychiques et organisationnels sur les ressources humaines », ajoute Ornella Gui.

Une position renforcée par la décision de la Carsat (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) de référencer l'activité d'Ergoam, la seule à en bénéficier en Lot-et-Garonne, offrant ainsi aux entreprises de moins de 50 salariés une prise en charge financière du diagnostic à hauteur de 70 % et des aides sur l'achat de matériel dans le cadre de la prévention des risques dans les projets architecturaux.

DES PLANS 2D ET 3D

Après la réalisation d'un diagnostic et du cahier des charges, c'est au tour de Delia de prendre le relais en proposant les plans d'aména-

gement prenant en compte les critères prédéfinis avec les salariés et le chef d'entreprise. Titulaire d'un diplôme en arts appliqués, d'un BTS « design espace » et de plusieurs années d'activité dans le monde de l'événementiel à Paris, Delia Gui établit donc des plans en 2D et 3D ainsi que des recommandations de mobilier, matériaux, d'éclairage, d'acoustique... Les deux sœurs se chargent de les livrer et les installer elles-mêmes avec toujours le même objectif : chercher tous les points d'amélioration des conditions de travail et optimiser les performances de l'entreprise et augmenter ainsi sa productivité tout en améliorant son image et le bien-être de ses salariés.

DE FORTES DEMANDES SUR BORDEAUX

Hébergée dans les bureaux de coworking du groupe Héméra, récemment inaugurés en plein centre-ville d'Agen, la jeune entreprise familiale Ergoam a vu le jour en avril 2022 après avoir passé une année dans la couveuse d'entreprise proposée par BGE 47 (conseil en gestion et création entreprise).

Née pendant la période du Covid, pendant laquelle les deux sœurs se sont rendues à l'évidence de leur complémentarité sur une offre (ergonomie et design) peu développée en France, la société travaille essentiellement avec des PME du Lot-et-Garonne mais reçoit aussi beaucoup de demandes d'entreprises bordelaises désireuses de faire appel à leur expertise. Afin d'y répondre, Délia Gui s'est installée au printemps sur la Métropole sans trop s'éloigner géographiquement de sa petite sœur ergonome. ■



ORNELLA GUI

© Julien Mivielle

vail, le type de clients qu'ils peuvent recevoir... Je rencontre ensuite tous les salariés pour voir ce qui marche et ne marche pas dans leur quotidien ».

Dans une démarche de co-conception avec les salariés, Ornella Gui trouve des solutions aux

Agen UNE CONFÉRENCE SUR L'EXPORT

La CCI 47 organise une conférence intitulée : « Vous souhaitez dynamiser votre entreprise à l'export ? Et conquérir de nouveaux marchés ? » mardi 26 septembre à 18 h au Palais des Congrès, Agen Agora. Une initiative du Club Export 47 qui propose une soirée dédiée aux entreprises

du Lot-et-Garonne qui souhaitent développer leur activité à l'export. L'événement se déroulera autour d'une table-ronde avec des retours d'expérience d'entrepreneurs du territoire. Il sera possible d'entendre les témoignages de : Laure Lechertier, directrice marketing chez Upsa, Sara Dandrau, adjointe à la Direction Internationale chez Fonroche, Nicolas Fillon, CEO du groupe De Sangosse, François Lafitte, président de Primland et Danielle Trott, Fondatrice de Speak International et Sofa Trip. **La participation est gratuite, inscription sur cci47.fr.**



Couthures-sur-Garonne APPEL AUX DONS POUR L'ÉGLISE

Le petit village de Couthures-sur-Garonne ne fait pas la une uniquement pour le Festival International de Journalisme. C'est à présent son église Saint-Léger qui fait parler de la commune garonnaise. Les crues à répétition menacent en effet l'édifice qui trône fièrement sur les berges de la Garonne. Et ce sont d'importants travaux qui doivent être mis en œuvre pour sauver le bâtiment qui date de 1850. C'est une enveloppe de 2 millions d'euros qui est nécessaire pour l'installation de micro-pieux qui devraient ancrer l'église sur les terres meubles et friables sur lesquelles elle repose. Un montant totalement inabordable pour la commune de 380 habitants. C'est pourquoi une association s'est constituée : l'Association de Sauvegarde et de Restauration de l'Église de Saint-Léger afin de récolter des dons. L'État s'est engagé à payer un tiers des travaux. Une course contre la montre est donc lancée afin de réunir un budget suffisant pour lancer les travaux.



Agen **LA GARONNE EN FÊTE !**

La nouvelle édition de « Garonne en fête » se déroulera le samedi 19 août 2023. À cette occasion, le public pourra découvrir le fleuve en canoë à travers 4 circuits (3 circuits traditionnels auxquels s'ajoute cette année 1 circuit de découverte ludique entre Saint-Sixte et Boé), participer à un trail en bordure de Garonne au départ de Colayrac-Saint-Cirq ou bien profiter de balades à vélo en empruntant la voie sur berge sur le thème « Café Vel'Eau ». En parallèle de ces activités sportives, la fanfare aquatique Scratchwaters proposera l'après-midi un spectacle musical festif dans l'eau tandis que des balades guidées raconteront la navigation, les marins de Boé, la pêche, la biodiversité en Garonne sans oublier d'évoquer le philosophe Michel Serres, fils de dragueur de Garonne et chantre du fleuve. Enfin, plusieurs animations off se tiendront tout au long du week-end (expositions, animations médiévales, jeux pour les enfants, tyrolienne au-dessus du fleuve, descente à la nage et swimrun de Garonne...).



24
31
33
40
47
Lot-et-Garonne
64
65



Agen **BAGELSTEIN DÉBARQUE**

Déjà présente dans près de 90 villes en France, la franchise Bagelstein s'est installée cet été au cœur du centre-ville d'Agen, sur le boulevard de la République. Très populaire aux États-Unis, notamment auprès de la communauté juive dont il est originaire, le bagel (un petit pain en forme d'anneau fait d'une pâte au levain naturel) connaît une forte ascension en France. En plus d'une dizaine de recettes de bagels (au saumon, au poulet, au thon, aux légumes, au fromage...), le restaurant Bagelstein propose également des salades, soupes et desserts ainsi qu'un espace coffee-shop. Quatre salariés travaillent dans ce nouveau lieu de restauration rapide ouvert du lundi au samedi de 9 h à 20 h.

Le trésor rouge de la Maison Malnou

Depuis Poey-de-Lescar, le producteur de piment béarnais Maison Malnou poursuit son développement : la TPE, qui va doubler sa production cette année, ouvre une boutique au centre-ville de Pau avec l'objectif de capter davantage encore les particuliers.

Par Eustelle
LOUSTALET-TURON

Qu'on se le dise, le Pays basque n'a pas l'apanage du piment. Margaux Malnou et Anthony Nesme, fondateurs et codirigeants de la Maison Malnou, prouvent avec brio que le Béarn aussi sait se défendre en la matière. S'il n'est pas d'Espelette et demeure bien plus discret que son voisin, leur piment béarnais, et particulièrement le piment fumé, a en effet acquis une belle notoriété grâce à ce duo d'entrepreneurs. Depuis l'unité de production et la boutique, au sein de la grande maison familiale située le long de la RD 817 à Poey-de-Lescar, le jeune couple a su promouvoir ce fruit commun des potagers béarnais, qu'aucun pro-



© Paul Frayssé / Maison Malnou

ducteur local n'a pourtant jamais pensé valoriser. Huit ans seulement après avoir lancé sa marque, la Maison Malnou, qui souhaite doubler son chiffre d'affaires pour atteindre les 450 000 euros sur son prochain exercice, s'apprête à produire 2 tonnes de poudre de piment en 2023 contre une tonne l'an dernier. Une success story récente et pourtant héritée d'une longue tradition familiale née en 1872, dans ce coin de Béarn.

7^E GÉNÉRATION MALNOU

« Ma famille a toujours utilisé ses propres piments pour assaisonner les plats comme la garbure, notamment quand il y avait ici une auberge », resitue Margaux Malnou, représentante de la 7^e génération d'une lignée de commerçants ayant chacun fait vivre cette bâtisse nommée Le Postillon, ayant été tour à tour épicerie, restaurant ou encore relais postal, et aujourd'hui tabac presse et boutique Maison Malnou... « Dans les années 80,

mon père, qui est un fin gourmet, s'est intéressé à cette poudre de piment qui finissait par blanchir. Il a découvert qu'en laissant sécher le piment à basse température et plus longtemps, celle-ci conservait sa couleur », raconte Margaux Malnou. Sans le savoir, Dominique Malnou amorce ainsi une nouvelle histoire entrepreneuriale. Un jour, il oublie une coupelle de poudre de piment dans son fumoir « fait maison » destiné au saumon. Les saveurs de ce piment fumé le séduisent : dans les années 2000, il fume pour ses amis et sa famille, peaufine sa technique, finalise son produit, jusqu'à l'arrivée de sa fille et son gendre, en 2015.

40 000 PIEDS PLANTÉS EN 2023

Les deux jeunes gens reviennent alors de l'étranger et constatent combien le piment de Dominique prend de plus en plus de place. Entrepreneurs dans l'âme, ils plantent 2 500 pieds, lancent leur marque et... adviennent que pourra. « Une mini prise de risque » selon Margaux Malnou, mais qui leur a donné raison : aujourd'hui, ils sont quatre salariés, bientôt cinq, et ils s'apprêtent à récolter les 40 000 pieds plantés cette année (soit le double de l'année passée) pour pouvoir répondre à la demande et même la précéder. En effet, si les restaurateurs de toute

“ Maison Malnou s'apprête à produire 2 tonnes de poudre de piment en 2023 contre une tonne l'an dernier ”



© Paul Froyse / Maison Malnou



UN PIMENT AU GOÛT CARACTÉRISTIQUE

Chez Maison Malnou, le piment dit « nature » dévoile des saveurs de poivrons, de tomates séchées, de foin... Dans la version fumée, ces arômes d'affinage sont associés à des notes de céréales grillées, de bois, de réglisse, apportées par le procédé traditionnel de fumage de la Maison Malnou.

Aujourd'hui, le piment béarnais fumé reste le produit phare de la Maison Malnou et fait sa renommée.

“ Des restaurateurs, notamment étoilés à l’instar de Pierre Gagnaire ou Michel Sarran, ainsi que des transformateurs comme la Chips française sont d’ores et déjà séduits ”

la France, notamment des étoilés à l’instar de Pierre Gagnaire ou Michel Sarran, ainsi que des transformateurs comme la Chips française sont d’ores et déjà séduits, la Maison Malnou cherche désormais à investir davantage le marché des particuliers.

400 000 € INVESTIS DANS LA BOUTIQUE PALOISE

« Notre boutique à Poey-de-Lescar est un peu éloignée », remarque Margaux Malnou. « Nous souhaitons installer un autre point de vente à Pau l’an prochain. Finalement, ce projet s’est concrétisé plus rapidement que prévu puisque nous ouvrons une nouvelle boutique en face des halles, ce mercredi 22 août. » Cet emplacement de choix devrait permettre de capter une clientèle d’épicuriens, qui pourront également s’attabler et déguster des plats concoctés par un traiteur et relevés au piment Maison Malnou, bien entendu. L’investissement de 400 000 euros est conséquent pour la petite entreprise, mais sa gérante est confiante : dans ce nouveau lieu pensé comme une épicerie fine, d’une surface de 70 m², l’entreprise proposera un grand nombre de références, depuis ses piments en poudre jusqu’aux pâtés, saumon, boissons, pâte à tartiner et autres produits à savourer... Et Margaux Malnou d’évoquer par ailleurs d’autres projets de ce type à venir, dans un avenir plus ou moins proche. La petite TPE ne s’interdit pas de voir grand, consolidée par son succès et forte de son héritage 100 % béarnais, marqueur fort de l’ADN de la Maison Malnou. ■



© Paul Frayssé / Maison Malnou



Oloron-Sainte-Marie UN PREMIER PRIX POUR 2CBOIS

La société oloronaise 2CBois a été récompensée à l'occasion de la 7^e édition du Prix Régional de la Construction Bois, organisée le jeudi 6 juillet par les interprofessions de la filière Forêt Bois Papier de Nouvelle-Aquitaine. Cette entreprise de charpenterie a remporté le premier prix dans la catégorie « Réhabiliter un équipement », aux côtés de l'Atelier Gil Architect (65), pour sa participation à la restructuration du centre de ski nordique du col du Somport. Ce projet de reconfiguration fonctionnelle du bâtiment sur trois niveaux concerne des espaces d'accueil publics, une école de ski, un espace location, des sanitaires, des espaces d'exposition, des restaurants et cuisines, des salles hors sac et un espace ludique et spa. Au total, 16 lauréats sélectionnés parmi 89 candidatures ont été récompensés pour leurs réalisations valorisant les bois et les savoir-faire locaux, dans 8 catégories.



Pau LA COULÉE VERTE LABELLISÉE ECOJARDIN

La Coulée verte du Laü vient de se voir attribuer le label EcoJardin, pour une durée de trois ans renouvelable. Pour la ville, ce dernier s'apparente à « une reconnaissance nationale de la qualité de la gestion écologique de ces espaces de nature en ville, fruit d'une démarche lancée depuis plusieurs années entre les élus, les services et les habitants ». La coulée verte du Laü, aussi nommée coulée de Pesquidoux, est un parc urbain important pour la trame verte et bleue (TVB) décrite dans le plan biodiversité. Ces 7,5 ha jouent en effet un rôle de corridor écologique qui permet de connecter deux réservoirs de biodiversité : la zone humide d'Ousse des Bois à l'est et la forêt de Bastard au nord. La coulée verte du Laü à Pau est le second site des Pyrénées-Atlantiques à obtenir le label après la résidence Herri Burua à Arbonne. Pau, qui détient par ailleurs le label Ville fleurie 4 fleurs depuis 1984 et le label territoire engagé pour la nature, ambitionne d'obtenir un label EcoJardin pour chacun des six secteurs de la ville.

Agglomération de Pau **LA COLLECTIVITÉ COLLABORE AVEC LA POSTE**

La Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) a confié à La Poste la distribution de kits de tri pour la collecte des biodéchets en habitat collectif, qui concerne environ 2 800 résidences et 85 000 habitants de 10 communes.

Pour Patrick Chauvin, directeur du développement durable et déchets à la CAPBP, cette démarche d'abord menée en test auprès de 300 foyers, a prouvé son efficacité : « Nous avons atteint un taux de distribution de plus de 85 %. La qualité des déchets collectés était aussi très correcte. » L'opération a donc été étendue et les facteurs ont assuré, au printemps dernier, la distribution des kits auprès de 5 000 foyers sur les quelque 36 000 concernés. Avec succès puisque près de 91 % des équipements ont été distribués. Cette action se déroulera par vagues successives jusqu'en avril 2024.



24
31
33
40
47
64
Béarn
65

CONGRÈS INTERNATIONAL DU TOURISME SPORTIF Au Palais Beaumont à Pau (France)



Pau **1^{RE} ÉDITION DU CONGRÈS DU TOURISME SPORTIF**

Le congrès international du tourisme sportif aura lieu ces lundi 11 et mardi 12 septembre, au Palais Beaumont à Pau, sur le thème « Comment renforcer l'attractivité territoriale par des activités et loisirs sportifs pour accueillir et fidéliser les touristes ? ». Organisé par le média Sport Guide, il sera le lieu de conférence, de tables rondes, d'une soirée networking et, plus globalement, d'une réflexion collective autour d'un tourisme sportif durable. L'adaptation des pratiques sportives touristiques au changement climatique sera en effet le fil rouge de ce tout nouveau rendez-vous des acteurs publics, privés, associatifs du tourisme sportif. **Inscription sur www.ist-events.com**

Egiategia Cap sur Paris et l'Australie



Le chai Egiategia et la baie de Saint-Jean-de-Luz

Le procédé de vinification sous-marine mis au point en baie de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure par Emmanuel Poirmeur s'exporte en Australie. Lauréat du concours « Réinventer Paris », Emmanuel Poirmeur et son équipe vont également installer des fûts de vinification dans des bassins du 16^e arrondissement !

Par Vincent BIARD

En 2007, Emmanuel Poirmeur a déposé un brevet de vinification et d'élevage de vins sous l'eau. Depuis, ce diplômé en agronomie et œnologie réalise des fermentations dans des cuves arrimées à 15 mètres de profondeur dans la baie de Saint-Jean-de-Luz. Il produit chaque année 200 000 bouteilles de vin issues d'assemblages de cépages et commercialisées sous l'étiquette Egiategia (« l'atelier des vérités » en basque). L'originalité de son procédé réside dans l'exploitation des conditions physiques comme la pression, l'obscurité,

l'inertie thermique et surtout l'agitation générée par les variations de pression liées aux marées.

NOTORIÉTÉ NATIONALE

D'après Emmanuel Poirmeur, son procédé améliore la qualité du vin en intensifiant les arômes, en adoucissant les tanins et en réduisant l'acidité. De plus, en plantant deux hectares de vignes chardonnay sur la Corniche basque entre Saint-Jean-de-Luz et Hendaye, Emmanuel Poirmeur a pu expérimenter des méthodes respectueuses à faible rendement. Avec maintenant huit salariés, un chai situé sur le port de Socoa qui accueille

“ La pression, l’obscurité, l’inertie thermique et le mouvement des marées permettent une vinification unique en son genre ”

du public, une médiatisation lui ayant assurée une notoriété nationale et même internationale, Emmanuel Poirmeur lance maintenant le déploiement de son procédé.

CONTRATS DE LICENCE

En plus de la société Egiategia, Emmanuel Poirmeur a créé le Laboratoire d'étude en entropie sous-marine, la société « Domaine Egiategia » pour l'exploitation des vignes de la Corniche basque et la société Winereef qui développe le procédé de vinification sous-marine. Se définissant comme « un bâtisseur de projet plutôt qu'un vendeur de bouteilles », il considère que le secteur vinicole n'innove pas assez. Son ambition est de commercialiser son système de Winereef via des contrats de licence. Et justement des Australiens éleveurs de coquillages ont été séduits par l'idée.

UN WINEREEF AUX ANTIPODES

C'est dans les eaux de la ville d'Augusta en Australie qu'un Winereef est en cours d'installation. « Après des tests concluants et une sélection de raisins sur place, du matériel comme des ancres, des anneaux, des cuves, des souches de levure, est actuellement expédié » détaille Emmanuel Poirmeur. L'immersion est prévue en décembre/janvier avec un objectif de commercialisation de 13 000 bouteilles en juin 2024. D'ici deux ans, l'ambition est de produire de 200 000 à 500 000 bouteilles. D'autres projets sont à l'étude au Portugal, au Canada, en Nouvelle-Calédonie.

LE VIN, LA MER ET L'ESPRIT START-UP

Le vin produit dans le Winereef de la Côte basque est commercialisé à 80 % en Nouvelle-Aquitaine. Pour Emmanuel Poirmeur, cette distribution régionale doit être également dans la philosophie du Winereef australien. L'idée est de s'inspirer du succès des brasseries artisanales de bières s'appuyant sur une identité locale. En proposant un procédé original et une exclusivité géographique, Emmanuel Poirmeur et Miguel Montouro (son associé sur ces projets) ne s'adressent pas nécessairement aux professionnels du vin mais plutôt à des entrepreneurs appréciant le vin, la mer et l'esprit start-up.

DES CUVES RUE COPERNIC

Lauréats du concours « Réinventer Paris II » en 2019 avec le projet « Le Chai subaquatique des Réservoirs de Passy », Emmanuel Poirmeur et Miguel Montouro attendent d'installer des cuves dans deux bassins de stockage d'eau non potable, désaffectés depuis dix ans, situés rue Copernic dans le 16^e arrondissement. Construits entre 1858 et 1866, deux bassins à ciel ouvert ont été complétés d'un troisième bassin et de trois bassins souterrains en 1898. Aujourd'hui, deux bassins encore en activité et la Mairie de Paris avait lancé un appel à projet pour la réhabilitation de deux autres bassins inexploités.

DU VIN PRODUIT À PARIS

« Le Chai subaquatique des Réservoirs de Passy » sera installé dans le bassin Villejust qui sera remis en eau pour abriter des cuves de 500 litres immergées sous 4,5 mètres d'eau. Équipé de grandes baies vitrées, ce bassin permettra aussi l'initiation à la plongée sous-marine. Le site accueillera un espace de production de vin, des halles gourmandes, un espace événementiel, un bassin de pisciculture, des serres et un potager en plein air sur le toit. Initialement prévu pour 2023, le projet devrait voir le jour en 2026. ■



MIGUEL MONTOURO
associé de Winereef

EMMANUEL
POIRMEUR
fondateur et président de
Winereef et Egiategia

En charge du dispositif France 2030 dans le département, Joëlle Gras, sous-préfète des Pyrénées-Atlantiques, a rencontré des entreprises lauréates de ce plan d'investissement visant à développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir.

Par Vincent BIARD

Nommée en janvier dernier sous-préfète chargée de mission auprès du préfet des Pyrénées-Atlantiques et secrétaire générale adjointe, Joëlle Gras pilote le dossier France 2030 dans le département. Lancé en octobre 2021, ce plan d'investissement de 54 milliards d'euros s'inscrit dans la lignée du plan France Relance. Son objectif est de transformer durablement les secteurs clés de l'économie nationale par l'innovation technologique. Dans les Pyrénées-Atlantiques, 23 projets (portés par 18 lauréats) bénéficient d'une aide globale de 90 millions d'euros obtenus via différents appels à projets.

ACCOMPAGNER, ACCÉLÉRER, FACILITER

L'une des missions de Joëlle Gras est d'aider et d'accompagner les porteurs de projets industriels dans le domaine des technologies innovantes ou de la transition écologique en partenariat avec les col-

“ Les Pyrénées-Atlantiques comptent 23 projets dans le dispositif France 2030 ”

Pyrénées-Atlantiques France 2030 en action



lectivités territoriales. Mardi 9 août, Mme la sous-préfète a effectué une visite à Bayonne au sein de la société Adaxis. À l'ordre du jour un dialogue avec Henri Bernard président de cette start-up lauréate du concours national i-Lab 2022 qui développe un logiciel de transformation de robot industriel en imprimante 3D. « Notre rôle est d'accompagner, d'accélérer, de faciliter », résume Joëlle Gras.

UNE SOIXANTAINÉ D'APPELS À PROJETS

Accompagnée de Raphaël Achou, chargé de mission interministériel sur les problématiques économiques au sein de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques et de Neela Tibayrenc, coordonnatrice du Cluster Pays Basque Digital et de la French Tech Pays Basque, Mme la sous-préfète a visité d'autres entreprises prometteuses du territoire. L'objectif était de dialoguer avec leurs responsables, de les informer sur la soixantaine d'appels à projets inclus dans France 2030, de leur proposer des aides potentielles et de s'enquérir de leurs éventuels besoins d'accompagnement. ■

Bayonne

Tracabilité des instruments chirurgicaux à Belharra

La clinique Belharra de Bayonne expérimente une solution numérique imaginée par la start-up Inway de Dax. Les instruments de chirurgie circulant entre le bloc opératoire et la stérilisation sont dorénavant codés pour optimiser leur utilisation.

Par Vincent BIARD

Cest en constatant qu'aucune codification générique de l'instrumentation de chirurgie n'existait et qu'il était indispensable de faciliter le chemin de l'instrument entre le bloc opératoire et la stérilisation que Jean-Paul Averty, fort d'une carrière dans l'industrie médicale, a créé la start-up InWay en mars 2021.

Installée au sein de la pépinière d'entreprises Pulseo de Dax, Inway permet d'harmoniser les références de chaque instrument, d'encadrer les reconstitutions des plateaux chirurgicaux, d'éviter les erreurs de commande, de réduire le nombre de boîtes et d'optimiser le temps de travail des agents.

INTÉGRÉ AU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA CLINIQUE

La clinique Belharra de Bayonne (450 salariés et 150 praticiens libéraux), appartenant au groupe Ramsay Santé, a noué un partenariat avec Inway pour expérimen-

ter cet outil innovant. Dorénavant et pour certaines spécialités, chaque instrument comporte un code unique, un descriptif précis, une image, un hologramme et les références des fournisseurs existants. Ainsi, l'ensemble des instruments chirurgicaux bénéficie d'un langage commun directement intégré dans le système d'information de la clinique.

OPTIMISATION DES BOÎTES D'INSTRUMENTS

« Pour un type de plateau, nous sommes passés de 11 boîtes d'instruments à seulement 8 en quelques mois. InWay nous a permis de mieux les optimiser et de nous donner une réelle visibilité en matière de gestion des boîtes sur une journée opératoire et ainsi de les préparer sans stress et de manière optimale, c'est un vrai plus », apprécie Gilles Romero, pharmacien au sein de la clinique Belharra.

BIENTÔT DÉPLOYÉ SUR D'AUTRES SPÉCIALITÉS

En plus du gain de temps, la solution Inway garantit une bonne utilisation des instruments chirurgicaux et renforce la sécurité des patients. La clinique Belharra prévoit de déployer ce dispositif à l'ensemble des spécialités chirurgicales de l'établissement. Les autres établissements du pôle Aquitaine de Ramsay Santé (clinique Aguiléra à Biarritz, clinique Jean-le-Bon à Dax, clinique de l'Atlantique à Puilboreau) pourraient également intégrer la solution Inway. ■



Saint-Jean-de-Luz/Ciboure 12 JOURS DE MUSIQUE CLASSIQUE

En hommage à Maurice Ravel (1875-1937) né à Ciboure et compositeur du célèbre Boléro de Ravel considéré comme l'une des œuvres musicales les plus célèbres au monde, le Festival Ravel proposera près d'une soixantaine de concerts et master-classes. Du 23 août au 9 septembre, le festival accueillera 470 artistes qui se produiront à Saint-Jean-de-Luz et Ciboure mais aussi à Anglet, Ascain, Bayonne, Cambo-les-Bains, Espelette, Hendaye, Ixassou, Sare, Saint-Pée-sur-Nivelle, Urrugne ainsi qu'à Saint-Sébastien au Pays basque espagnol. Des conférences sont également programmées et un partenariat avec des restaurateurs locaux a été établi afin d'agrémenter les concerts de moments gourmands. **Programme et billetterie sur <https://festivalravel.fr/>**



Pays basque TROIS RENDEZ-VOUS POUR PARLER INNOVATION

La Communauté d'agglomération du Pays basque relance l'opération « Parlons innovation » en septembre prochain dans ses pépinières d'entreprises du Pays basque intérieur. Au programme des tables rondes et des témoignages d'entreprises innovantes du territoire, une présentation des appels à projet de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, une rencontre avec des représentants de la communauté French Tech Pays Basque. Trois déjeuners thématiques sont prévus : le 8 septembre de 12 h 30 à 14 h à Gotein-Libarrenx (pépinière Odace) sur le thème « Innover pour décarboner : pourquoi et comment ? », à Hasparren (pépinière Aldatu) le 11 septembre de 12 h 30 à 14 h sur le thème « Co-construire pour innover : comment s'y prendre ? », à Saint-Jean-le-Vieux à la pépinière Lutxi le 12 septembre de 12 h 30 à 14 h sur le thème « Pourquoi et comment innover dans les métiers traditionnels ? ». Inscriptions sur le site web de la Communauté Pays Basque.





© Atelier du Piment d'Espelette

Espelette L'ATELIER DU PIMENT DANS LE TOP 10

Avec 60 000 visiteurs en 2022, l'atelier du Piment d'Espelette est classé à la quatrième place du « Top 10 des très petites entreprises les plus visitées en France ». Réalisé tous les deux ans par l'association Entreprise et Découverte, ce classement publié en juillet distingue d'autres entreprises des Pyrénées-Atlantiques. La Cave de Gan-Jurançon, avec 213 000 visiteurs en 2022, est, elle, positionnée à la quatrième place « des entreprises les plus visitées en France ». Au Pays basque la chocolaterie Antton d'Espelette (30 000 visiteurs) et l'Atelier du jambon Pierre Ibaialde à Bayonne (21 570 visiteurs) pointent respectivement à la 5^e et à 9^e place « des entreprises les plus visitées en Nouvelle-Aquitaine ».

Anglet EBERRIA OPÉRATIONNELLE DANS LE PHOTOVOLTAÏQUE

Créée il y a quelques mois, la société Eberria est annoncée comme maintenant opérationnelle sur le marché du photovoltaïque par Xavier Lacoste son directeur général. Eberria est une filiale de Glass Partners Solutions fondé par Élie Benmergui à Anglet. Ce groupe international est l'un des leaders indépendants français de la fabrication, transformation et distribution de produits verriers. En réalisant une levée de fonds de 50 millions d'euros en 2022, le groupe Glass Partners Solutions s'est donné les moyens de s'imposer en acteur européen de référence sur son marché. Avec sa filiale Eberria, le groupe Glass Partners Solutions se diversifie en étant désormais opérationnel dans le déploiement de toitures solaires commerciales et industrielles, d'ombrières photovoltaïques, d'installations photovoltaïques intégrées au bâtiment (BIPV).



© Pixabay



JEAN-MICHEL
JULIAN
Président du tribunal
de commerce de Tarbes

© LilianCarabet

Défaillances d'entreprises

Le dur retour

à la normalité

Président du tribunal de commerce des Hautes-Pyrénées depuis le début de l'année, Jean-Michel Julian fait le point sur l'augmentation des procédures collectives dans le département et présente le partenariat signé avec la DDFIP.

Par Hermance HITTE

La Vie Economique : Avec 14 317 procédures collectives pour le premier trimestre, le rapport Altares met en avant une augmentation de 43,6 % des défaillances d'entreprises au niveau national. Quel est l'état des lieux en Occitanie et plus particulièrement dans le département ?

Jean-Michel Julian : « On suit à peu près la même tendance même si l'Occitanie ne se porte pas plus mal que les autres, à la limite elle est presque meilleure et les Hautes-Pyrénées aussi. On est toujours dans une augmentation sensible et ce, dans tous les domaines. En tête, on retrouve les petites entreprises, le commerce et le petit artisanat, neuf procédures sur dix concernent des TPE. »

LVE : Comment expliquer cette augmentation qui paraît alarmante ?

J.-M. J. : « Elle ne l'est pas comme on croit. Si on refait l'historique, avec la Covid, on a mis toutes les entreprises sous perfusion. Que ce soit via les subventions, les PGE avec un différé de paiement, la suspension totale des assignations sociales et fiscales... Pour les entreprises qui avaient un plan à rembourser dans le cadre d'une procédure judiciaire, on a même augmenté de 2 ans et 3 mois la durée des remboursements. Les entreprises qui étaient moribondes ont tenu deux ans de plus, maintenant tout est fini. Mais en fait on revient à des normes, quand on regarde à l'échelon national, il y a 3 ans on était à pas tout à fait 60 000 dépôts de bilan, pendant la crise on était en dessous de 30 000, c'est ce chiffre qui n'était pas logique. Là on est à envi-

ron 45 000 et on remontera à 55 000. Globalement, les entreprises qui auraient dû tomber avant la crise et qui ne l'ont pas fait parce qu'elles ont été soutenues, le font ou le feront. »

“ 9 procédures sur 10 concernent des TPE ”

LVE : D'après votre analyse, ce sont donc les aides exceptionnelles liées à la pandémie qui auraient retardé de nombreux dépôts de bilan que l'on voit aujourd'hui ?

J.-M. J. : « Je vais dire quelque chose d'un peu dur mais on a parfois soutenu des entreprises qui ne le méritaient pas. Quand je vois ce que l'on reçoit en procédure collective, c'est difficile de ne pas réagir. C'est normal que certaines entreprises chutent, on a fait du social, on ne pouvait certes pas faire autrement mais il faut admettre qu'elles devaient exploser, comme elles l'auraient fait avant. Donc finalement c'est normal de revenir à une augmentation des défaillances d'entreprises, pour beaucoup d'entre elles c'était un problème structurel et non conjoncturel. La conjoncture a fait qu'elles ont duré plus longtemps mais les problèmes de fonds propres ou de la rentabilité ont persisté, il fallait bien qu'elles explosent. L'économie va retrouver sa stabilité. Ça purge aussi les marchés, on avait tendance à se dire depuis 3 ans que tout était fait, eh bien non. On revient à de la normalité. »



LVE : Niveau conjoncture, à la sortie de crise se sont ajoutées les conséquences de la guerre en Ukraine.

J.-M. J. : « Début 2022, on avait une croissance forte, on s'est dit que c'était gagné. Pas de chance, il y a eu des facteurs exogènes et inattendus. La guerre en Ukraine a entraîné des problèmes d'approvisionnement sur les produits de base comme le blé, l'énergie, on rajoute l'inflation qu'on ne connaissait pas depuis 20 ans, des taux bancaires qui ont au moins doublé voire triplé, tout cela mis ensemble... C'est normal que certaines entreprises chutent. Tous les secteurs sont touchés, même l'industrie qui, elle, n'a pas de problème réel économique mais ne trouve pas de personnel. Dans le département, on a des sous-traitants en aéronautique, secteur qui se porte bien en Occitanie, ils ne sont ni en faillite ni en défaillance mais font face à un réel problème du recrutement. Avec l'augmentation de la marge salariale, la diminution des marges et le contexte, il faut quand même se dire que c'est difficile pour tout le monde. Mais il y a des solutions quand les entreprises rencontrent des problèmes conjoncturels. »

LVE : En parlant des salariés, quel est l'impact de ces dépôts de bilan sur l'emploi dans les Hautes-Pyrénées ?

J.-M. J. : « Comme ce sont surtout des petites entreprises, des artisans, avec peu de salariés qui déposent, malgré la hausse il y a moins d'impact au niveau du chômage dans le département. Sur les salariés, la croissance des effectifs s'accélère, on est à 0,2 % avec des créations de postes dans le tertiaire et l'industrie. Selon l'Urssaf, sur le premier trimestre 2023, l'emploi salarié continue de se redresser, les effectifs augmentent depuis 4 trimestres et de 0,9 % sur les quatre derniers mois. Sur un an, la hausse est de 1,9 %. »

LVE : Ces dépôts de bilans ont-ils des facteurs communs ? Quel profil voyez-vous le plus souvent ?

J.-M. J. : « Ce qui ressort tout le temps c'est le manque de capital social des entreprises. Quand on voit qu'il peut être de 1 €, c'est anormal. Une entreprise pour vivre, il faut qu'elle ait les reins solides, du capital social, de bons projets, de bons clients et une bonne gestion. Beaucoup s'installent comme entrepreneur parce qu'ils savent travailler mais alors la gestion... ils ne savent pas. Combien nous disent « mais le comptable ne m'a rien dit »... On a surtout des petits artisans, des commerçants et pas mal de petite restauration. Tout ce qui peut se vendre à l'arraché, « je

m'installe, je n'ai rien, je vends un peu de produits pendant 6 mois-1 an le temps de ne rien payer et après j'arrête ». »

LVE : Ça paraît évident mais ça tend à prouver que les entrepreneurs ne semblent pas assez informés sur la réalité de ce qu'est une entreprise.

J.-M. J. : « C'est exact, quand on s'installe on fait surtout de la formation autour du produit que l'on veut vendre ou diffuser, en revanche la gestion passe toujours en second. Alors que c'est aussi important, après ils se retrouvent devant nous parce qu'ils n'ont pas su gérer. Toutes les petites entreprises qui viennent en liquidation chez nous, ce sont des liquidations directes. Ils viennent déposer le bilan, on ne les a jamais vues avant. C'est un peu démoralisant. »

LVE : Comment se positionne le tribunal de commerce lorsque les difficultés arrivent ?

J.-M. J. : « On cherche à les aider, on fait le maximum de procédures amiables. Donc les entreprises qui rencontrent un problème conjoncturel, lorsqu'elles viennent nous voir, on essaie de les diriger vers une solution amiable en les envoyant chez un mandataire. Il va leur proposer de faire des arrangements avec leurs principaux créanciers. L'avantage, c'est que c'est confidentiel, vis-à-vis des tiers les entreprises ne sont pas condamnées, c'est ça notre but. Le redressement judiciaire finit à 90 % en liquidation, c'est très rare que le plan soit réalisé. C'est pour ça qu'il faut intervenir au départ pour les sortir de là, si elles sont relativement saines bien sûr. Ce sont les circonstances de l'économie, vous avez une grosse société avec qui vous travaillez, tout d'un coup elle change de fournisseur, si vous avez investi pour la fournir, c'est terminé, cet investissement reste sur les bras. Des pertes de marché ça peut arriver et on est là pour aider aussi. »

LVE : Menez-vous des actions de prévention ?

J.-M. J. : « Tous les 15 jours, nous avons un service qui reçoit des entreprises pour faire de la prévention. On met de côté toutes les injonctions de payer, c'est-à-dire qu'en tant que président, je les signe toutes et les donne à la prévention. Si ça se répète trop souvent, le service convoque le chef d'entreprise pour pouvoir avoir une explication. Quand une entreprise a une dizaine d'injonctions de payer tous les mois, c'est qu'il y a quelque chose. Donc on voit si on peut trouver une solution en amont. Quand les dirigeants ne portent

“ On a parfois soutenu des entreprises qui ne le méritaient pas... mais on ne pouvait pas faire autrement... ”



pas le bilan au greffe, on les convoque également, c'est souvent le signe qu'il y a souvent anguille sous roche. »

LVE : C'est dans ce cadre que vous venez de signer un partenariat avec la DDGFIP ?

J.-M. J. : « Tout à fait. Nous allons faire un échange de missions de prévention des difficultés d'entreprises pour que justement nous échangions ce que l'on sait plutôt que rester chacun de son côté. On a les mêmes enjeux, c'est sauver les entreprises. La DDGFIP en reçoit, il y a un conseiller départemental à sortie de crise, le CDSC, mais aussi la Commission des Chefs de service financiers, la CODEFI... Et pourtant les chefs d'entreprises se sentent seuls, isolés et ont un besoin accru de renseignements. Le but de cette convention c'est de détecter les entreprises en situation de fragilité, leur assurer une prise en charge précoce et les orienter vers un acteur adéquat. C'est ce que l'on cherche à faire en respectant évidemment chacun les principes de confidentialité. Mais il y a aussi l'Urssaf, que l'on disait dur, qui accepte plusieurs plans d'apurement. La seule condition c'est que l'entreprise ait payé la part salariale. »

“ Ce qui ressort tout le temps, c'est le manque de capital social ”

LVE : Vous avez un parcours professionnel réalisé dans la banque et au plus près des entreprises. Avec votre expérience et celle de président du tribunal de commerce, quels conseils donneriez-vous à une entreprise qui s'installe ?

J.-M. J. : « La première des choses, c'est bien faire une étude de marché pour savoir ce qui sera vendu ou produit, c'est le plus important. Et évidemment, il faut faire une étude financière, il faut des capitaux, bien savoir s'entourer au niveau comptable et commissaire aux comptes. On ne peut pas aller n'importe où, n'importe comment et ce, même dans l'entreprise, il faut s'entourer de bons collaborateurs. C'est presque du b-a-ba mais quand on voit les situations en dépôt de bilan, c'est primordial de le rappeler. » ■



Tarbes

FUTUR PARTENARIAT ENTRE LA CCI ET L'ASMT

Début septembre, la Cci Tarbes et Hautes-Pyrénées va signer une convention de partenariat avec le service de prévention et de santé au travail du département. Respectivement représentées par les présidents François-Xavier Brunet et Pascal Godeby, les institutions vont ainsi réaffirmer leurs engagements communs dans l'appui et le soutien des entreprises des Hautes-Pyrénées, notamment dans le cadre de la prévention des risques professionnels. Un partenariat qui va se traduire dans les mois qui suivront par la mise en place d'ateliers autour de nombreuses thématiques liées aux ressources humaines ou encore la qualité de vie au travail. Des accompagnements aux entreprises mais aussi individuels seront également proposés, avec la mise en place d'une permanence bimestrielle sur l'aide à l'élaboration du Document unique d'évaluation des risques professionnels en présence d'intervenants de l'ASMT. Les deux premières permanences sont prévues les 21 septembre et 21 novembre.



Lourdes

NOUVEAU LOOK POUR BEAUTY SUCCÈS

Depuis 23 ans, la parfumerie n'avait bénéficié d'aucuns travaux, c'est désormais chose faite : le magasin Beauty Succès Sweety vient de se refaire une beauté. Géré par Cedryck Terlecki depuis 2019, cette enseigne située rue de la Grotte à Lourdes a bénéficié d'une subvention de 2 642 € de la part de la ville et de l'État dans le cadre de la mesure 66 du Plan Avenir Lourdes. Sa rénovation a également reçu le soutien de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes Pyrénées qui lui a octroyé 800 €. Mises aux normes électriques, éclairage, devanture et conformité de l'enseigne, le magasin franchisé depuis 20 ans a retrouvé une véritable jeunesse. Créé en 1981 par Jean-Paul Terlecki, père de l'actuel gérant, il est un incontournable dans le domaine de la beauté et propose, entre autres, une vaste gamme de 1 300 références de parfums et 100 marques de luxe. C'est le 40^e magasin à bénéficier des mesures du PAL depuis le début du mandat de Thierry Lavit.

Occitanie **ENEDIS DEVIENT ENTREPRISE À MISSION**

En obtenant le statut d'Entreprise à mission, ENEDIS devient la première grande entreprise du secteur de l'énergie à se doter d'une raison d'être. Ce statut comprend un engagement sur des objectifs sociétaux et environnementaux mesurables. En Occitanie, cette évolution concrétise des actions menées depuis plusieurs années, à l'instar de la consommation qui y a baissé de 6 à 11 % en hiver dernier, ce qui la place sur le podium des régions les plus sobres. Partenaire de la majorité des Parcs Naturels locaux et de la Ligue de Protection des Oiseaux, ENEDIS limite l'impact de ses ouvrages sur l'environnement, une action qui se perpétue dans les territoires où elle est présente sur 85 sites répartis à travers les 13 départements. Avec 4 082 salariés, dont 257 en situation de handicap et 6 150 emplois soutenus chez les fournisseurs et sous-traitants en région, ENEDIS veut « raccorder la société au défi collectif d'un monde durable », un but déjà perceptible en Occitanie.



© FranckOudoux



© Seral

Lourdes **100 000 EUROS POUR L'EXPANSION DE SERAL**

Les élus de la Commission permanente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée se sont réunis à Montpellier afin de voter un ensemble d'aides pour les 13 départements du territoire. Dans les Hautes-Pyrénées, ce sont 175 dossiers qui vont en bénéficier pour un montant total de 2,72 millions d'euros. Si de nombreuses subventions sont venues soutenir la culture et des événements phare tels que le Salon du Livre Pyrénéen et Piano Pic, organisés à Bagnères-de-Bigorre, les entreprises y ont trouvé une aide à l'instar de Seral. Spécialisée dans la pose d'émail grand feu, cette enseigne lourdaise excelle dans la fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et produits religieux. Ses deux repreneurs cherchaient un atelier de production en France pour fabriquer des bijoux précieux et écoresponsables pour compléter l'offre actuelle de l'atelier, la Région leur a octroyé une avance remboursable de 100 000 euros pour mener à bien ce projet.

Le bilan de la fraude

Chaque soubresaut de l'économie, chaque changement technologique, ou sociétal engendre son lot d'arnaques illustre le bilan 2022 de la DGCCRF.

Par Anne DAUBRÉE

Une liste à la Prévert, le tonneau des Danaïdes... C'est ce qu'évoque, chaque année, le bilan de la DGCCRF, Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des Fraudes.

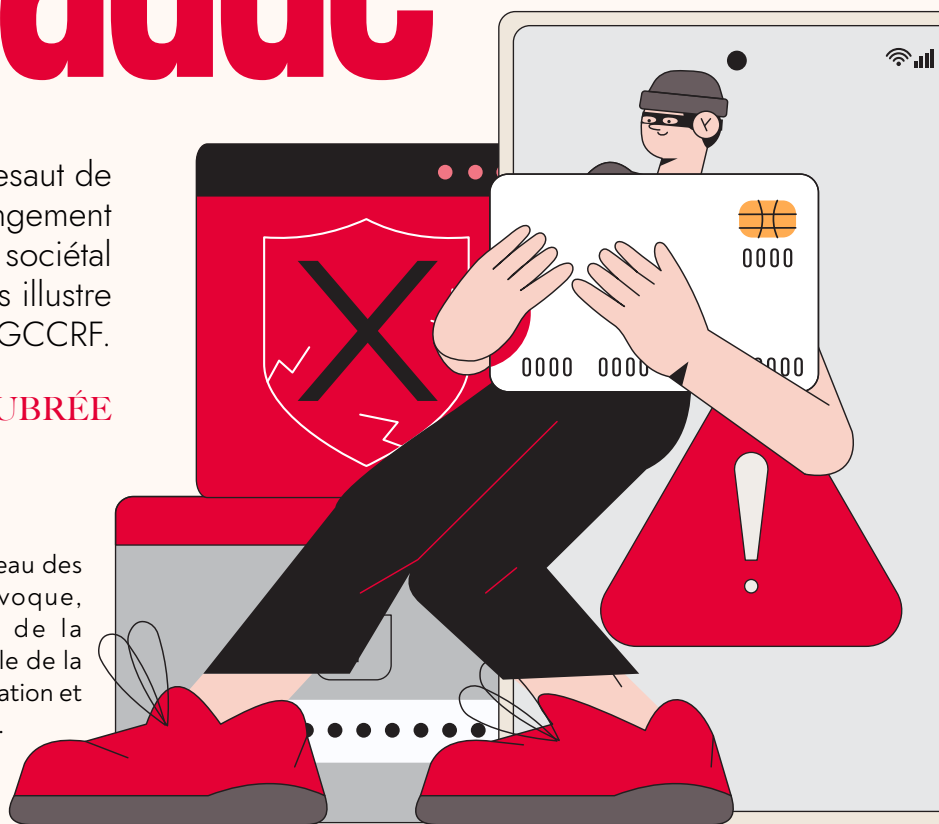
Le 6 juillet dernier, à Bercy, Sarah Lacoche, directrice générale, nommée en mai dernier, a présenté le bilan de l'année passée.

En 2022, la DGCCRF a réalisé un total de 128 700 visites qui répondent à une multitude d'enjeux. Les comportements potentiellement nocifs générés par le contexte inflationniste et la hausse des prix de l'énergie ont figuré en bonne place parmi ses priorités. Ils touchent, en effet, deux sujets qui relèvent de sa compétence : la protection des consommateurs (via celle de leur pouvoir d'achat), et la garantie des conditions d'un fonctionnement équilibré des marchés. À ce titre, la DGCCRF a été particulièrement mobilisée pour faire respecter les dispositifs encadrant les négociations commerciales EGAlim 1 et 2. Le gouvernement a, en effet, imposé la renégociation des contrats conclus début mars entre distributeurs et fournisseurs, afin de tenir compte des tensions sur les approvisionnements et des hausses de prix liées à la guerre en Ukraine. 120 contrôles ont été réalisés afin de vérifier

la bonne tenue de ces renégociations. La DGCCRF a aussi réalisé des enquêtes sur le respect des délais de paiement, particulièrement cruciaux pour la trésorerie des TPE et PME en ces temps de crise. Elle a contrôlé 1 219 établissements et prononcé des amendes pour un total de 19,1 millions d'euros.

CONTRÔLER LES DISPOSITIFS D'AIDE DE L'ÉTAT

Autre soubresaut économique, la déstabilisation des marchés de l'énergie a généré des hausses de prix qui ont impacté particuliers et entreprises, induisant de potentiels comportements « nocifs » à surveiller. Un phénomène auquel s'est ajoutée la nécessité de contrôler le respect par les opérateurs du marché des dispositifs d'aide mis en place par l'État. À ce titre,



8 000 contrôles ont été menés pour vérifier que la remise exceptionnelle sur les carburants, prévue par le dispositif public, était bien répercutée sur les prix à la pompe et les prix affichés. S'agissant de l'électricité et du gaz, la DGCCRF a intensifié ses contrôles pour protéger les consommateurs et les TPE dans leurs relations commerciales et contractuelles avec leurs fournisseurs d'énergie. Plusieurs enquêtes sont en cours, portant sur des modifications ou résiliations unilatérales de contrats par des fournisseurs. Et une enquête d'ampleur nationale a également été lancée afin de vérifier que ces fournisseurs n'imposent pas des révisions de prix ou clauses abusives aux TPE.

Un autre phénomène qui naît avec l'inflation concerne plus particulièrement le pouvoir d'achat des ménages : le développement de la « shrinkflation » dans le segment sensible des produits alimentaires. Il s'agit de la modification de la quantité de produit vendu, sans changement de prix. Une « pratique qui n'est pas interdite, mais qui nécessite une information claire des consommateurs », précise Bercy. L'an dernier, la DGCCRF a vérifié 5 700 références, dans plus de 300 supermarchés. Elle a également réalisé 31 contrôles chez les conditionneurs. L'enquête a conclu à une existence de la « shrinkflation », mais à une « absence de caractère généralisé » de la pratique.

« 100% NATUREL » ET 100% ARNAQUE

Parmi les nombreux autres sujets qu'elle a traités, la DGCCRF s'est aussi mobilisée sur les arnaques liées aux évolutions numériques du commerce et de la société et à la transition écologique. Dans ce domaine, elle a mené plusieurs enquêtes, notamment sur les pratiques commerciales en matière de rénovation énergétique ou sur l'utilisation des allégations environnementales. Employées de manière

conséquence de défavoriser les entreprises qui ne les pratiquent pas et de tromper le consommateur. Une enquête sur les fertilisants a, par exemple, montré la présence de la mention « 100 % naturel » sur l'étiquetage d'un engrais qui contenait des substances de synthèse. Ou alors l'affirmation « économise un arrosage sur deux » que le professionnel n'était pas en mesure de

justifier... La DGCCRF a également réalisé des contrôles concernant l'affichage des performances énergétiques et l'indice de réparabilité des produits électroménagers. Bilan de l'opération, menée auprès de 384 fournisseurs et distributeurs ? Plus de 60 % de non-conformité. L'organisme a également enquêté sur les pratiques commerciales des acteurs du marché de la rénovation énergétique, les dérives importantes observées les années précédentes l'ayant conduit à « maintenir une pression de contrôles dans ce secteur ».

Autre (vaste) champ d'investigation, les arnaques nées de la numérisation des pratiques commerciales qui occupent également beaucoup les enquêteurs de la DGCCRF. Un sujet a fait grand bruit cette année : celui des influenceurs. L'organisme a scruté les pratiques d'une soixantaine d'entre eux (et agences). Bilan : dans 60 % des cas, des pratiques douteuses, à divers titres. Le caractère commercial des publications n'était pas affiché, ou encore il y avait tromperie sur les propriétés des produits vendus. Dans d'autres cas, les enquêteurs ont constaté la promotion de produits risqués, par exemple, dans le domaine des paris sportifs, des détournements de fonds liés à la formation ou la promotion de soins esthétiques pouvant avoir des conséquences sur la santé... Les procédures contre les contrevenants sont en cours.

POUVOIR « D'INJONCTION NUMÉRIQUE »

Autre pratique de commerce électronique examinée, celle du dropshipping, la vente en livraison directe. Plus de la moitié des sites contrôlés présentaient des manquements, comme une indisponibilité des produits ou un défaut récurrent de livraison. Un bilan qui révèle « la nécessité de maintenir cette pratique sous surveillance », pointe la DGCCRF. Pour la troisième année consécutive, elle a aussi enquêté sur les relations commerciales entre places de marché et professionnels qui y vendent leurs biens ou services. Et une astreinte de 3,3 millions d'euros a été prononcée à l'encontre d'Amazon pour retard dans la mise en conformité de ses conditions contractuelles, demandée par la DGCCRF. « C'est la première fois que ce nouveau pouvoir est utilisé », pointe le rapport. Régulièrement, en effet, la DGCCRF se voit attribuer de nouveaux pouvoirs. Celui « d'injonction numérique » avait été utilisé pour la première fois en 2021 à l'encontre de la plateforme Wish qui commercialisait des produits dangereux. Il s'agit d'un pouvoir de police administrative qui permet à la DGCCRF d'enjoindre aux principaux moteurs de recherche et magasins d'applications (Google, Microsoft, Apple) de déréférencer un site Internet et son application. En 2022, 86 injonctions numériques ont été mises en œuvre pour faire cesser rapidement des pratiques : 56 fois pour restreindre l'accès, 30 fois pour bloquer un nom de domaine. ■

“ Une astreinte
de 3,3 millions d'euros
a été prononcée à
l'encontre d'Amazon ”

Les As de la jungle 2

Opération tour du monde

ÇA FAIT UNE TROTTE QUAND MÊME...

Une mousse rose qui explose au contact de l'eau est aspergée au-dessus de la jungle par Henri, un castor mégalomane. L'approche imminente de la saison des pluies inquiète les animaux du village.

Maurice le pingouin-tigre part à la recherche d'Albert, inventeur de la substance et seul détenteur du secret de fabrication de son antidote. Le chef des As est accompagné de ses fidèles acolytes : Junior, son fils adoptif (un poisson dans son aquarium) ; Gilbert, le tarsier grognon, qui se présente comme le cerveau du groupe et vit avec son amoureuse Batricia, la chauve-souris intrépide et Miguel, le gorille au cœur tendre ; sans oublier les grenouilles Al et Bob, les gardiens du repaire, qui aimeraient être plus impliqués sur le terrain... L'équipe va subir moult épreuves pour retrouver ce tatou savant à la mémoire défaillante puis les ingrédients dont il aura besoin. Sa fille Camélia, une justicière agile, partagera cette odysée et chamboulera le timide Maurice. On ne peut que saluer le travail des réalisateurs, fidèles compagnons de route à l'écriture et à la mise en scène de ces As depuis des années. Et ils ne furent pas trop nombreux, chacun se complétant à merveille selon leur expérience commune :

« Notre réalisation à six mains présente de nombreux atouts. Nous ne sommes pas les auteurs du scénario et avons donc trois regards neufs sur le projet. Mais cet univers nous est très familier car nous le côtoyons depuis plusieurs années : Benoît en tant qu'animateur

et storyboarder sur les deux premières saisons de la série, puis réalisateur sur la troisième ; Laurent en tant que superviseur du storyboard sur la saison 2 et le premier long, puis réalisateur sur la saison 3 ; Yannick comme superviseur éclairage et rendu sur les deux premières saisons et le premier long ! Ces expériences complémentaires nous aident à avoir une vue claire sur le travail de chacun et à trouver le bon équilibre entre gags, action, enjeux narratifs et aspect visuel. Elles facilitent les prises de décisions, avec toute la bonne humeur nécessaire ! »

Les rires très fréquents viennent en premier lieu de l'attitude des deux batraciens qui amusent par leur incapacité récurrente à convaincre leurs camarades qu'ils sont vraiment menacés par les hommes de main du castor, Youri et Sergueï, un vautour et un capucin qui tentent sans grand succès de mettre un terme définitif à leur mission en essayant de les écraser avec des rochers ou en empoisonnant l'eau de la rivière où ils vont s'abreuver.

« Ce second volet insuffle un vent de fraîcheur en introduisant de nouveaux personnages, en particulier cette tatou casse-cou dont Maurice tombe amoureux. Ce rapprochement ne se fait pas sans son lot de qui-proquos drôles et touchants car on découvre un Grand Guerrier Tigre bien maladroit face à l'amour. Tous nos personnages habituels auront aussi droit à leur intrigue





En salle le 16 août
Un film de Laurent Bru,
Yannick Moulin et Benoît
Somville Bourdiaux
Avec Philippe Bozo,
Laurent Morteau,
Pascal Casanova
**Animation, Aventure,
Comédie, Famille**

secondaire. Le duo de crapauds s'est mis en tête de prouver une fois pour toutes qu'ils étaient de vrais As de la Jungle, une quête de reconnaissance qui ponctuera l'histoire de situations cocasses ! Quant à Miguel, privé de bananes pendant tout le périple, il fera la découverte gustative la plus importante de sa vie : le camembert ! »

Nul besoin d'avoir vu les histoires précédentes (la série de France Télévisions ou le premier film sorti en 2017), les auteurs prenant soin de tout faire passer à travers les situations et les dialogues, avec un résumé en ouverture revu et corrigé par Al et Bob qui se taillent exagérément la part du lion. L'ensemble des doubleurs (des professionnels et non des vedettes ciné ou télé pour une fois) fait vivre avec humour et un poil d'émotion cette variété homogène de personnages attachants. Un divertissement savoureux, plus prenant que le précédent opus, grâce à la profondeur accrue des personnages, au récit riche en suspense et à une dimension visuelle immersive.

« À la lecture du scénario, nous avons immédiatement compris que ce second volet avait toutes les qualités d'une grande comédie d'aventures qui présente de grands défis techniques, avec ses nombreuses séquences d'action spectaculaires et ses scènes de foule. Nos héros vont devoir échapper à une avalanche, traverser la Terre par son centre ou mener un combat épique face à une armée de castors en plein cœur d'une gigantesque usine d'assemblage. Toutes ces péripéties sont également une vraie aubaine pour agrémenter le film de références, de clins d'œil à destination des plus grands, des parents biberonnés aux *Aventuriers de l'Arche perdue*, à *Point Break* ou aux films de Jackie Chan. Les nombreuses similitudes dans nos références et nos goûts personnels nous rapprochent dans la volonté de réaliser un film fun et dynamique, mais aussi touchant, à l'image de ceux qui nous ont marqués dans nos jeunes années de spectateurs. »

Une vraie réussite qui redonne foi en l'avenir de l'animation grand public 100 % hexagonale. ■

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com

Plateforme : annoncelegalepro.vie-economique.com

La VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/08/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : **TAXI SELECT**

Forme : EURL

Capital social : 1 000€

Siège social : 83 bis lieu-dit Penlèbre, Route des Mazades, 24750 CHAMPCEVINEL

Objet social : exploitation d'une licence de taxi, transport public de voyageurs limité à l'utilisation d'un seul véhicule n'excédant pas neuf places conducteur compris, et de marchandises

Gérance : M. Xavier BUISSON demeurant 83 bis lieu-dit Penlèbre, Route des Mazades, 24750 CHAMPCEVINEL

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PERIGUEUX
L23VE07397

MODIFICATIONS

Transfert de siège social

Dénomination : **S T RENOVATION 24.**

Forme : SARL.

Capital social : 6500 euros.

Siège social : 51 Avenue DE LA LIBERATION, 24210 THENON.

831723432 RCS de Périgueux.

Aux termes d'une décision en date du 27 juin 2023, l'associé unique a décidé, à compter du 1 juillet 2023, de transférer le siège social à 113 Route des Noyers, 24210 Thenon.

L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence

Mention sera portée au RCS de Périgueux.
L23VE07395



**JURI-LAWYERS
CONSULTANTS**
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

Aux termes d'une délibération en date du 03/07/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL **MAISONS DANS LES ARBRES**, au capital de 102 500€ ayant son siège social

sis Le Rôle 24440 SAINTÉ SABINE BORN, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le n°509 334 967, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
L23VE07403

SCP AJC - AVOCATS JURIS CONSEILS

14, rue d'Arsonval - 19100 BRIVE

DISSOLUTION

Suivant acte d'avocat du 02 et 08.08.2023, la Société **PILOT FISH**, SAS unipersonnelle au capital de 899 940 euros, dont le siège social est 130 Avenue de Chalup -19 360 COSNAC, identifiée au Répertoire national des entreprises sous le n° SIREN 880 438 882, actionnaire unique de la Société **WHALE HOLDING**, SAS unipersonnelle au capital de 800 000 euros, La Guillou - 24390 NAILHAC, a décidé la dissolution sans liquidation de la Société **WHALE HOLDING** par application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.

Cette dissolution entraîne la Transmission Universelle du Patrimoine de la Société **WHALE HOLDING** à la Société **PILOT FISH**.

Tout créancier dispose d'un délai d'opposition qui est de 30 jours à compter de la présente publication. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.
L23VE07464

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **ROLLIN JEAN LOUIS ET FILS.**

Forme : SARL.

Capital social : 6080 euros.

Siège social : Lieu-dit MARGUERITEAU SUD, 24130 PRIGONRIEUX.

431366285 RCS de Bergerac.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 juillet 2023, les associés ont décidé, à compter du 31 juillet 2023, de transférer le siège social à 3 rue François Lasternas ZA Lanxade, 24130 Prignonrieux.

L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence

Mention sera portée au RCS de Bergerac.
L23VE07492

BEAUX ESPACES

EURL au capital de 20000 €. Siège social : 571 Taïre du Grel 24250 DOMME. Modification au RCS de BERGERAC 878260389

Par décision de l'associé Unique du 28/07/2023, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit : Développement de biens immobiliers pour son propre compte : achats, rénovations, conversions, ventes d'appartements ou portions de biens immobiliers et conservation de certains biens réaménagés ; La location de véhicules sans conducteur. Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation. à compter du 28/07/2023
L23VE07496

DECOUVRIR LA FRANCE

SARL au capital de 2 €
Siège social : 20 PLACE LUDOVIC TRARIEUX 16390 AUBETERRE-SUR-DRONNE
RCS ANGOULÊME 878250471

Par décision de la gérance du 28/07/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 571 Taïre du Grel 24250 DOMME à compter du 28/07/2023.

Par cette même décision, il a été décidé de modifier la dénomination sociale qui devient : WYN à compter du 28/07/2023 .

Enfin, il a été décidé de nommer en tant que co-gérant Mme Katrien VAN DER MERWE, demeurant à Mas Ponchet 46600 Cressensac-Sarrazac.

Gérance : Mme VAN DER MERWE Katrien demeurant Mas Ponchet 46600 CRESSENSAC-SARRAZAC, Mr VAN DER MERWE demeurant Adriaan Mas Ponchet 46600 CRESSENSAC-SARRAZAC.

Radiation au RCS de ANGOULÊME et immatriculation au RCS de BERGERAC.
L23VE07551

DISSOLUTIONS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **GDEL IMMO.**

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 1200 euros.

Siège social : 9 Rue BELZUNCE, 24130 LA FORCE.

802124289 RCS de Bergerac

Selon décision du 30 juin 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance. M Denis FAGETTE, demeurant 9 Rue de Belzunce 24130 La Force a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Pour avis
L23VE07476

REGIMES MATRIMONIAUX



SCP PILLAUD
BARNÉRIAS-DESPLAS
VAUBOURGOIN COPPENS
57 Route de Gravelle
24350 MENSIGNAC
Tel : 05.53.45.61.40

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Anne PILLAUD, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial, dénommée «Anne PILLAUD - Vincent BARNÉRIAS-DESPLAS - Mathilde VAUBOURGOIN - Julien COPPENS, Notaires associés», ayant son siège social à PERIGUEUX, 2 bis Rue Victor Hugo, CRPCEN 24003, le 10 août 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté universelle entre :

Monsieur Johan Gabriel Louis VAN DER BOL, Chauffeur, et **Madame Béatrice MURAT**, secrétaire médicale, demeurant ensemble à COURSAC (24430) 2 route de la Fontaine des Mares.

Monsieur est né à PERIGUEUX (24000) le 10 juillet 1964,

Madame est née à PERIGUEUX (24000) le 5 novembre 1961.

Mariés à la mairie de RAZAC-SUR-L'ISLE (24430) le 4 août 2001 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE07542

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 02 août 2023)

DOS SANTOS Pierre, Antonio, le Bourg, 24240 Rouffignac-De-Sigoulès, RCS BERGERAC 451 654 008. Fabrication De Pizzas, Restauration Sur Place Et À Emporter, Vente De Boissons Alcoolisées Et Non Alcoolisées, Sandwich, Panini Salades Et Tous Produits Alimentaires Liés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 novembre 2022, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de BORDEAUX.

12401546884915

SARL LIMOUSINERIE BOUSQUET THIERRY, 1 Impasse du Bief, Lieu-Dit le Bas Sourreau, 24230 Montcaret, RCS BERGERAC 444 919 310. Entreprise générale du bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2022, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401546884882

SARL Idées ô Logis (IôL), Pôle de Santé Av de la Gare, 24170 Siorac-En-Périgord, RCS BERGERAC 515 250 470. Services à domicile hors soins médicaux relevant des agréments simple et qualité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2022, désignant liquidateur Me Texier Aurelien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401546884890

SARL JEROME & CIE, Lieu-Dit la Caty, 24400 Saint-Géry, RCS BERGERAC 804 002 319. Exploitation d'une ferme aubergerie restauration et hébergement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux. 12401546884893

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 02 août 2023)

BEAUDOIN Bénédicte Florence Isabelle, 26 Rue Émile Fauré, 24200 Sarlat-La-Canéda, RCS BERGERAC 335 021 473. Vente De Parfumerie, Manucure, Esthétique. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant, liquidateur SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux. 12401546884875

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 02 août 2023)

SARL COSSE, 20 Rue Gambetta, 24220 Saint-Cyprien, RCS BERGERAC 495 067 456. Maçonnerie générale. Jugement modifiant le plan de redressement. 12401546884885

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 02 août 2023)

BLAUWART Kevin Lucien Bernard Roger, le Bourg, 24700 Saint-Géraud-De-Corps, RCS BERGERAC 809 950 397. Bûcheron Élaqueur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me Texier Aurélien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux. 12401546884896

(Jugement du 04 août 2023)

SARL FRUITGESTION, Lieu-Dit la Chune, 24540 Capdrot, RCS BERGERAC 538 989 385. Le conseil l'assistance technique commerciale financière et administrative auprès des sociétés, le rôle de direction générale avec l'exercice d'un mandat social dans toutes les sociétés conformément à une convention de prestations de mandat social. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Autorise le maintien de l'activité jusqu'au 4 septembre 2023. 12401547052853

SAS FRUITS ROUGES DU PERIGORD, la Chune, 24540 Capdrot, RCS BERGERAC 435 333 984. Négoce en fruits et légumes tous produits du sol et tous produits objets et accessoires se rapportant à l'agriculture gros demi-gros détail importation et exportation desdits produits (création) négoce de produits agricoles et dérivés (achat). Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac, et mettant fin à la mission de l'administrateur Selarl Fhb 34 RUE Victor Hugo 33500 LIBOURNE. 12401547052850

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 02 août 2023)

SARL LE BARRAGE, le Bourg, le Barrage, 24150 Mauzac-Et-Grand-Castang, RCS BERGERAC 403 912 744. Hôtel restaurant bar. Jugement prononçant

la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 12401546884878

SARL BORDEAUX BOIS ANCIEN, 16 Rue Geoffroy des Vivans, 24250 Domme, RCS BERGERAC 512 638 693. Conseil en décoration d'intérieur et d'extérieur vente de produits pour la rénovation amélioration décoration de meubles industriels ou non organisation d'évènements liés à la décoration ou non. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 12401546884887

LE BUAN Christophe Michel Robert, 2 Impasse des Mirepoises, Belves, 24170 Pays-de-Belves, RCS BERGERAC 830 946 901. Bûcheron Abatage Et Façonnage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 12401546884900

SAS LE CAMELEON, Lieu-Dit le Bourg, 24220 Beynac-Et-Cazenac, RCS BERGERAC 849 825 880. L'activité de restaurant, traiteur, plats à emporter, cours de cuisine, débit de boissons non alcoolisées. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 12401546884906

SARL LES TONTONS BRINGUEURS, 103 Avenue Paul Doumer, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 850 402 439. Service de débit de boissons alcoolisées et non alcoolisées ; service de restauration à emporter et sur place avec service à table. bar brasserie licence Iv en location gérance. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 12401546884909

LEENKNEGT Mickaël, 3 Hlm Bos Nègre, 24250 Castelnaud la Chapelle, RM 750 564 858. Travaux De Couverture Par Éléments Travaux De Charpente Zinguerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 12401546884913

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 24 juillet 2023)

SA ORPEA, 12 Rue Jean Jaurès, 92813 Puteaux Cedex, RCS NANTERRE 401 251 566. Hébergement pour personnes âgées dépendantes ou non. Jugement du tribunal de commerce de Nanterre en date du 24 juillet 2023 arrêtant le plan de sauvegarde accélérée, durée du plan 53 mois, nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL Ajr Mission Conduite Par Me Thibaut Martinat 3 Avenue DE MADRID 92200 Neuilly-sur-Seine, maintient Mandataire Judiciaire Scp B.T.S.G. Mission Conduite Par Me Marc Senechal 15 Rue DE L'HOTEL DE VILLE 92200 Neuilly-sur-Seine et SELARL C. BASSE mission conduite par Me Christophe Basse 171 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE. 124015468836440

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 01 août 2023)

SAS SODEREV TOUR, 9 Rue le Chate-lieu, 75017 Paris 17^e Arrondissement, RCS PARIS 445 103 658. Prise de participation sous toutes formes dans toutes sociétés ayant pour objet la location d'immeubles fonds de commerce en vue du développement d'opérations en résidences hôtels de tourisme résidences hôtelières ou para hôtelières réalisation d'acquisition foncières aménagement de terrains vente desdits terrains réalisation d'opérations de construction de commercialisation immobilière et de gestion exploitation sous toutes formes de résidences d'hôtels locaux vides meublés toutes activités d'organisation d'animation de séjours loisirs vacances toutes participations dans toutes sociétés se rapportant à ces activités Gestion assistance technique administrative juridique financière de ces mêmes sociétés filiales toutes opérations de toute nature s'y rattachant directement ou indirectement. Jugement du

tribunal de commerce de PARIS en date du 16/05/2023 modifiant le plan de sauvegarde. 12401546754422

TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

AUTRE JUGEMENT ET ORDONNANCE

(Jugement du 31 juillet 2023)

SAS L3P, 5 Rue de la Hautière, Zone Artisanale de la Hautière, 35590 l'Hermitage, RCS RENNES 843 908 021. Commerce de détail de marchandises neuves en tout genre et de toute provenance. Jugement du Tribunal de Commerce de Rennes en date du 31 juillet 2023 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2023J00193, désigne liquidateur la SELARL DAVID-GOIC & Associés, prise en la personne de Me Isabelle GOIC et la SELARL ATHENA prise en la personne de Maître Charlotte THIRION. 12401547072209

SAS L3P, 5 Rue de la Hautière, Zone Artisanale de la Hautière, 35590 l'Hermitage, RCS RENNES 843 908 021. Commerce de détail de marchandises neuves en tout genre et de toute provenance. Jugement du Tribunal de Commerce de Rennes en date du 31 juillet 2023 arrête le plan de cession totale dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire de la société SAS L3P au profit La société SAS VESTITI, demeurant 36 avenue de Bobigny, 93130 Noisy-Le-Sec RCS BOBIGNY 344 577 523, sans faculté de substitution, et de la société SAS TEDI Distribution Les Ateliers Nouveaux 8 -10 rue des Blés 93210 La Plaine Saint-Denis RCS BOBIGNY 918 857 020, avec faculté de substitution au profit de toutes sociétés dont il détiendra, directement ou indirectement le contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce, ou qui sera détenue directement ou indirectement par une société détenant directement ou indirectement le contrôle de TEDI, date d'effet de la cession : 01/08/2023 à 0h01. 12401547072060

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 08 août 2023)

SARL L'ATELIER DES SENS, 20 Rue Carnot, 24300 Nontron, RCS Greffe de Périgueux 824 774 772. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_2402_747

JARDEL Eric, 25 impasse Saint Georges, 24000 Périgueux, RM 412 160 954. Autre imprimerie (labeur). Jugement prononçant la liquidation judiciaire avec poursuite de l'activité jusqu'au 10/09/2023, date de cessation des paiements le 30 Juin 2023, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_2402_748

SARL EURL PROFIL & BEAUTE, 48 Avenue Michel Grandou, 24750 Trélissac, RCS Greffe de Périgueux 750 085 904. Soins de beauté. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_2402_749

DAURIAC Marie, Christine, 2 rue Pierre Sémard, 24800 Thiviers, RCS Greffe de Périgueux 328 132 477. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 Juillet 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_2402_750

SARL Amiral PC (A. PC), 6 Rue du Clos de la Charouffie, 24600 Ribérac, RCS Greffe de Périgueux 888 574 035. Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2023, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_2402_751

SARL AU PLAISIR DU GOUT, 71 Boulevard de Stalingrad, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 881 069 124. Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2022, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_2402_753

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 07 juillet 2023)

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de **M. Anatole BIDEGAIN**, 850 651 290 RM 24, 39 rue du Président Wilson, 24000 Périgueux, informatique, date de cessation des paiements le 31 Mai 2023, désignant mandataire judiciaire Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L23VE07398

(Jugement du 08 août 2023)

SARL GROUPE EKOBAT, 27 Rue René Desmaison, Box E, 24750 Boulazac Isle Manoire, RCS Greffe de Périgueux 842 294 753. Travaux d'isolation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2023, désignant mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_2402_752

DÉPÔT DE L'ÉTAT DE COLLOCATION

(Dépôt du 19 juillet 2023)

SAS JD DEMENAGEMENT, 7 rue Bertrand Duguesclin, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 818 910 887. Services de déménagement. **SCI JD IMMOBILIERS**, 7 rue Bertrand Duguesclin, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 829 323 369. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulé la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente publication auprès du greffe du tribunal judiciaire. 2023_2402_746

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 28 juillet 2023)

SAS LIFE IS BLISS, le Grand Clos, 24270 Saint-Mesmin, RCS Greffe de Périgueux 821 893 823. Autres commerces de détail spécialisés divers. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2023_2402_745

(Dépôt du 02 août 2023)

SAOUDI Jamel, 401 HLM du Maraval, 24120 Terrasson-Lavilledieu, RCS Greffe de Périgueux 483 895 769. Activités de soutien à la production animale. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2023_2402_743

SARL EXCELL DIAG, 371 Boulevard des Saveurs, Cre@vallee Nord, 24660 Coulounieix-Chamiers, RCS Greffe de Périgueux 509 982 252. Analyses, essais et inspections techniques. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2023_2402_744

DIVERS



Suivant acte reçu par Me BONNEVAL, Notaire à BERGERAC, 34 Cours Victor Hugo, le 21.07.23, enregistré au SPF de PERIGUEUX le 27.07.23 volume 2023 N 01126.

La Société **JULIAN CARSPASH**, dont le siège est à SAINT-GERMAIN-ET-MONS (24520), 473 route de la Borie Neuve, identifiée au SIREN sous le n° 807655063 et immatriculée au RCS de BERGERAC.

A VENDU A :

La Société **PANAMA LAVAGE**, dont le siège est à BOUNIAGUES (24560), La Grange du Bosc, identifiée au SIREN sous le n° 852539279 et immatriculée au RCS de BERGERAC.

Le fonds de commerce de lavage haute pression et lavage automatique de véhicules, portique de lavage automobile, nettoyage intérieur et extérieur de véhicules automobiles, vente de matériels et produits de lavage pour véhicules sis à CREYSSE (24100) 154 Avenue de la Roque Centre Commercial des 3V, connu sous le nom commercial CARSPASH, et pour lequel il est immatriculé au RCS de BERGERAC, sous le n° 807655063.

Moyennant le prix de CINQ CENT MILLE EUROS s'appliquant aux éléments incorporels pour CENT MILLE EUROS

au matériel pour QUATRE CENT MILLE EUROS

La prise de possession a été fixée à compter du 01.07.23

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Lesdites oppositions devront être adressées en l'Etude de Maître Sandrine BONNEVAL, notaire à BERGERAC (24100) 34 Boulevard Victor Hugo.

Pour insertion, Me BONNEVAL

L23VE07452



BRULERIE DU PERIGORD
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 130.000 €
Siège social : 21 Grand Rue
24100 BERGERAC
RCS BERGERAC 808 490 908

Suivant AGE du 31 juillet 2023 il a été décidé :

Changeement de gérant :

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Fabien RABOUX né le 27 septembre 1973 à LIBOURNE (33500) en qualité de gérant à compter du 1^{er} août 2023 et pour une durée illimitée.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BERGERAC.

Pour avis de la gérance.

L23VE07479



Maître Sylvain FERCOQ
Notaire associé
Office notarial de NONTRON (Dordogne)
24 Avenue Jules Ferry

Suivant acte reçu par Maître Sylvain FERCOQ, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT», titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 558 Avenue Jules Ferry, le 20 décembre 2022, enregistré à PERIGUEUX, le 24 janvier 2023, n° 2023N00113 a été effectuée une augmentation de capital social par incorporation de réserve de cinq cent huit mille euros (508.000,00 eur) dans la Société dénommée **BERNARD-FEIGEL SELARL**, dont le siège est à SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE (24470) Rue du Docteur Pierre Millet, identifiée au SIREN sous le numéro 484241302 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX.

L'ancien capital est de : 92000 euros.

Le nouveau capital est de 600.000 euros

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX par l'intermédiaire du guichet unique concernant :

Pour avis L23VE07541



SELARL N.STUHLER
NOTAIRES
12 rue Joseph et Alfred
Maloubier
24450 LA COQUILLE

KELLY

SCI au capital de 1 524,49 €
Siège social : 3 avenue Charles Dessagne
24800 THIVIERS
RCS de PERIGUEUX n°414 568 170

L'AGE du 01/08/2023 a décidé à compter du 01/08/2023 de nommer en qualité de

co-gérant M.CARTEAU François, demeurant 11 boulevard Charles Dessagne, 24800 THIVIERS

Modification au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

Le notaire ayant reçu l'acte de cession de parts du 1^{er} août 2023 comprenant l'AGE, nomination du gérant et modification du pacte social

L23VE07545



SCI EC2M
Société Civile
Au capital de 3.000 euros
Siège social : 11 Avenue du Combal Bridet
Ouest 24100 BERGERAC
RCS 384 879 441

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n°L23VE06959 parue le 02.08.23

Au lieu de lire : Nouvelle mention : La société a pour objet l'exercice du droit de propriété sur son patrimoine et la vente de tous biens immobiliers.

Il y a lieu de lire : Nouvelle mention : La société a pour objet l'exercice du droit de propriété sur son patrimoine et la vente à titre exceptionnel de tous biens immobiliers.

L23VE07502

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 29 août 2022,

47. LOT-ET-GARONNE



Publication effectuée en application des articles L 141-1et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

XA 47 19 0192 01

Parcelles de terres, taillis, lande.

SAINT-MARTIN-DE-BEAUVILLE 3 ha 51 a 20 ca

'Sarget haut': ZA- 3[F1]- 3[F2]- 4[F1]- 4[F2]- 53[2]- 55[2]- 56[2]- 82[60]

LA SAUVETAT-DE-SAVERES 1 ha 21 a 30 ca

'Baillot': ZA- 4- 5- 148[3]- 150[3]- 151[3]- 171[155]

XA 47 23 0158 01

Parcelles de terres, bois-taillis avec petit étang.

BON-ENCONTRE 3 ha 79 a 95 ca

'Enclos': B- 577[F1]- 577[F2]- 578- 579

CASTELCULIER 7 ha 60 a 23 ca

'Aux carabots': A- 151- 152- 153- 154- 155- 156 - 'Dupre': A- 129- 130- 658[123]- 660[124]- 662[126] - 'L encastro': A- 142- 143- 149- 150

XA 47 23 0163 01

Propriété composée d'un corps de ferme, bâtiments d'exploitation, terres en partie irrigables (droits d'eau), prés, et disposant de DPB.

ALLEMANS-DU-DROPT 18 ha 78 a 11 ca

'Champ de cougouille': B- 319- 320- 321- 322- 323- 324- 325- 327- 830[326]- 831[326] - 'Cougouille': B- 302- 1138[304]- 1140[303]- 1142[301]- 1176- 1446[294]- 1489[147]- 1611[1136](A)- 1611[1136](B)- 1611[1136](Z) 'Lanardete': B- 349- 350 - 1459[1247] - 'Maisonneuve': B- 277- 278(A)- 278(B)- 279- 282- 283- 284- 285- 286 - 292- 293- 826[291]- 827[291]- 828[290]- 829[290]- 1704[871][P1]- 1707[931][P2] 'Prairie de cougouille': B- 263- 264(J)- 264(K)- 265- 266 267(J)- 267(K)- 824[269]- 825[269]- 1134[268]

ROUMAGNE 2 ha 71 a 90 ca

'Champ de laprade': C- 516 - 'Petit bois': C- 426- 1224[427]

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **30/08/2023** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchabout - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19** ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavaillies - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>

L23VE07526

**CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !**



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée régularisé par voie de signature électronique le 2 août 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **BAT SMLG**
Siège social : 234, Route de Manset - 47260 GRANGES SUR LOT

Objet social : l'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont la société serait propriétaire.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Christophe VENET, demeurant 390, Route de l'Eglise d'Allez - 47110 ALLEZ ET CAZENEUVE

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales requis dans tous les cas

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis
La Gérance

L23VE07393



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FUMEL du 09/08/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **SEL DOCTEUR YVAN LAUTIE**

Siège social : 134 Avenue de l'Usine 47500 FUMEL,

Objet social : l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : M. Yvan LAUTIE, Demeurant 756 Chemin du Chêne Lieudit Laroque 47150 SALLES,

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN (47).

L23VE07494



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique du 7 août 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : **MJR HOLLING 47**

Siège social : 2 726, Route de Bordeaux - 47130 PORT SAINTIE MARIE

Objet social :

- la prise de participations dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quelles que soient leur objet social et leurs activités ;

- la gestion des titres de participation ;
- la gestion d'un portefeuille de participations et de valeurs mobilières dans des sociétés ou groupes de sociétés ;
- l'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance de toutes entreprises, sociétés commerciales ou groupe de sociétés commerciales ;

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises, par voie de création de sociétés, établissements ou groupements de participation, à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes ou autrement ;
- toutes prestations de services concourant à la gestion commerciale, publicitaire, économique, administrative, financière, comptable, juridique ou encore à la gestion des ressources humaines de toutes entreprises ou sociétés ;

- l'animation de tout groupe de société, l'assistance des sociétés membres de son groupe dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de leur stratégie d'entreprise, et plus généralement toute activité classiquement exercée par les sociétés holdings ;

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières ;
- la participation directe ou indirecte à toutes opérations immobilières, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement de biens immobiliers ou par voie de création, de souscription à une augmentation de capital, d'acquisition de droits sociaux, de fusion, scission, apport partiel d'actif, ou autrement intéressant une ou plusieurs sociétés à prépondérance immobilière ;

- la gestion d'un portefeuille de titres de participation et de valeurs mobilières de placement dans des sociétés à prépondérance immobilière ou groupes de sociétés à prépondérance immobilière ;
- l'aliénation d'un ou des immeubles, des titres de participation et/ou valeurs mobilières de placement devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ;

- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans,
Capital social : 650 000 euros,
Gérance : Monsieur Mohammed EL KADI, demeurant 1114, Route d'Aiguillon 47130 PORT SAINTIE MARIE.

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par les associés représentant les deux tiers au moins du capital social et ce, même si les cessions sont consenties entre associés, au conjoint ou à des descendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis
La Gérance

L23VE07497

Aux termes d'un ASSP en date du 10/08/2023, il a été constituée une SASU à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **GMP**

Objet social : Elle est spécialisée dans le secteur d'activité des travaux d'installations d'eau et de gaz en tous locaux, ainsi que la plomberie et le chauffage.

Siège social : 309 chemin de meynot, 309 chemin de meynot, 47800 LA SAUVETAT DU DROPT

Capital minimum : 500 €

Capital initial : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS AGEN

Président : Monsieur GRANNEREAU MATHIEU, demeurant 309 chemin de meynot, 309 chemin de meynot, 47800 LA SAUVETAT DU DROPT

MATHIEU GRANNEREAU, PRESIDENT

L23VE07534

MODIFICATIONS



Aux termes d'une délibération en date du 2 août 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société **ANIMAL FACTORY DISTRIBUTION**, Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée, au capital variable de 1 000 euros ayant son siège social Zone Artisanale de Pourret 47340 LAROCHE TIMBAUT, immatriculée sous le numéro 528 880 339 RCS AGEN, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à capital fixe et de supprimer la variabilité du capital social, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social sera fixé à la somme de 1 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur David DUESSO, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société DUESSO INVEST, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, ayant son siège social sis 10, Rue Jacquard - 47000 AGEN, immatriculée sous le numéro 800 622 920 RCS AGEN, ayant pour représentant permanent Monsieur David DUESSO.

Pour avis
Le Président

L23VE07453



Aux termes d'une délibération en date du 3 août 2023, l'assemblée générale ordinaire de la société **PRIVILEGE AUTOMOBILES**, SARL au capital de 1 000 euros, ayant son siège social sis 40, avenue de la Marne, 47520 LE PASSAGE, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 810 157 644 RCS AGEN, a nommé :

- Monsieur Benjamin ARMERO, né le 28 décembre 1992, de nationalité française, demeurant 11 Impasse Valence, 47000 AGEN,

- en qualité de gérant pour une durée de six mois à compter de ce même jour, en remplacement de Monsieur Yohann DESLIEN, décédé.

Pour avis
La Gérance

L23VE07463



SCI J.P.R.

Société Civile Immobilière au capital de 1.800 euros
Siège social : 24 chemin de Massanès 47300 VILLENEUVE SUR LOT 438 588 469 R.C.S. AGEN

Aux termes des décisions unanimes des associés du 30/06/2023, le capital social de la Société a été réduit d'une somme de 200 euros pour être ramené de 2.000 euros à 1.800 euros par voie de rachat et d'annulation des 200 parts sociales de 10 euros nominal chacune, numérotées de 1 à 20, appartenant à Josette RODRIGUEZ.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence :

- Ancienne mention : 2.000 euros.
- Nouvelle mention : 1.800 euros.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.

L23VE07493



TRANSPORTS CAROLE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 14.000 euros
Siège Social : 203 route de Rabanel 47450 COLAYRAC-SAINT-CIRQ 510 553 415 RCS AGEN

En date du 13/07/2023, l'associé unique a décidé de :

- transférer le siège social sis Lieudit La Grave - 47310 SAINTE-COLOMBE-EN BRUILLOIS, au 203 Route de Rabanel - 47450 COLAYRAC-SAINT-CIRQ, à compter du 13/07/2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence ;

- nommer en qualité de Gérant, à compter du 13/07/2023 et pour une durée indéterminée Stéphane LALANNE, demeurant au Lieudit Pateron - 47240 LAROCHE, en remplacement de Jacques RIVA, démissionnaire à compter du 13/07/2023.

Pour avis la gérance.

L23VE07500



Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juillet 2023, l'Assemblée Générale Mixte des associés de la société **AMD TECHNOLOGIES**, Société à responsabilité limitée au capital de 250 000 euros, ayant son siège social sis Lieu-dit «Moulin Marassé» - 47310 SAINTE COLOMBE EN BRUILLOIS, immatriculée sous le numéro 504 732 025 RCS AGEN, a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de prise de participations dans toutes sociétés et leur gestion ; toutes prestations de services concourant à la gestion de sociétés ; l'animation de tout groupe de société, et plus généralement toute activité classiquement exercée par les sociétés holdings, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,

- de modifier l'article 4 des statuts en conséquence de la décision communale de changement d'adresse du siège social de la société, initialement fixé Lieu-dit Moulin Marassé - 47310 STE COLOMBE EN BRUILLOIS et désormais fixé au lieu-dit Moulin Marassé - 145, route de Mourrens - 47310 STE COLOMBE EN BRUILLOIS ;

- de nommer Mme Camille DENAIVES Demeurant lieu-dit Moulin Marassé - 145, route de Mourrens - 47310 STE COLOMBE EN BRUILLOIS en qualité de cogérante, pour une durée indéterminée

Pour avis
La Gérance

L23VE07501



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 9 août 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société **ACR COMMUNICATIONS**, Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, ayant son siège social : 20, rue Charles de Gaulles 47200 MARMANDE, immatriculée sous le numéro 377 503 131 RCS AGEN, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé :

d'étendre l'objet social aux activités suivantes : la prise de participations dans toutes sociétés ; la gestion des titres de participation ; l'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance de toutes entreprises ; la participation à toutes opérations ou entreprises ; toutes prestations de services concourant à la gestion commerciale, publicitaire, économique, administrative, financière, comptable, juridique ou encore à la gestion des ressources humaines de toutes entreprises ;

de transférer le siège social du 20, rue Charles de Gaulles, 47200, MARMANDE au lieu-dit Bel Air 47200 MARMANDE ;

la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur Michel LAGÜE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par le **PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ** : Monsieur Michel LAGÜE, demeurant Lieu-dit Bel-Air - 47200 MARMANDE.

Pour avis
Le Président

L23VE07504



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société **MAJORELLE**, société à responsabilité limitée au capital de 7 700 euros, dont le siège social est sis Lieu-dit «LAGARDETTE» - 47130 PORT SAINTES MARIE et immatriculée au RCS D'AGEN sous le numéro 523 687 416 réunie en date du 7 août 2023 a décidé un transfert du siège social du sis Lieu-dit «LAGARDETTE» - 47130 PORT SAINTES MARIE à l'adresse suivante : 2 726, Route de Bordeaux 47130 PORT SAINTES MARIE à compter du 7 août 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Lieu-dit «LAGARDETTE» - 47130 PORT SAINTES MARIE
Nouvelle mention : 2 726, Route de Bordeaux 47130 PORT SAINTES MARIE

Les modifications seront faites au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.
Pour avis
La Gérance

L23VE07510

ABONNEZ VOUS



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société **SCI MAJORELLE PRO**, société civile immobilière au capital de 1 200 euros, dont le siège social est sis Lieu-dit «LAGARDETTE» - 47 130 PORT SAINTES MARIE et immatriculée au RCS D'AGEN sous le numéro 793 284 308 réunie en date du 7 août 2023 a décidé un transfert du siège social du sis Lieu-dit «LAGARDETTE» - 47130 PORT SAINTES MARIE à l'adresse suivante : 2 726, Route de Bordeaux 47130 PORT SAINTES MARIE à compter du 7 août 2023 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Lieu-dit «LAGARDETTE» - 47130 PORT SAINTES MARIE

Nouvelle mention : 2 726, Route de Bordeaux 47130 PORT SAINTES MARIE

Les modifications seront faites au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.
Pour avis
La Gérance

L23VE07512



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 10 août 2023 de la société **ALCA BK BIAS**, SAS au capital de 20 000 euros, dont le siège social est situé 6 Rue Héros de la Résistance, 47000 AGEN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 953 387 719 RCS AGEN, la société **FINALCA**, SARL au capital de 950 000 euros, dont le siège social est situé 6 Rue Héros de la Résistance, 47000 AGEN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 978 254 860 RCS AGEN, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Madame Clémence BRANDOLIN ROBERT, démissionnaire.

L'article 35 des statuts a été purement et simplement supprimé en conséquence.
POUR AVIS

La Présidente

L23VE07519



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 10 août 2023 de la société **ALCA BK AGEN**, SAS au capital de 20 000 euros, dont le siège social est situé 6 Rue Héros de la Résistance, 47000 AGEN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 894 945 138 RCS AGEN, la société **FINALCA**, SARL au capital de 950 000 euros, dont le siège social est situé 6 Rue Héros de la Résistance, 47000 AGEN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 978 254 860 RCS AGEN, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Madame Clémence BRANDOLIN ROBERT, démissionnaire.

L'article 35 des statuts a été purement et simplement supprimé en conséquence.
POUR AVIS

La Présidente

L23VE07522

CLÔTURES



SELARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington
47000 AGEN
Tél : 05 53 779 778
www.alpha-conseils-avocats.fr

SCI DU CEDRE

Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 129.150 euros
Siège social : «Castillou» - 47240 BON-ENCONTRE
411 919 582 R.C.S. AGEN

Aux termes des décisions unanimes en date du 30/06/2023, les associés ont ap-

prouvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au Liquidateur, Christian GUERY, déchargé ce dernier de son mandat et constaté la clôture de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN, en annexe au R.C.S. Pour avis, le Liquidateur

L23VE07458



SELARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington
47000 AGEN
Tél : 05 53 779 778
www.alpha-conseils-avocats.fr

SCI DU MOULIN DE LAFOX

Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 45.000 euros
Siège social : C/O Transports C. GUERY
Zone Industrielle Jean Malèze - 47240 BON-ENCONTRE
394 347 900 R.C.S. AGEN

Aux termes des décisions unanimes en date du 30/06/2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au Liquidateur, Christian GUERY, déchargé ce dernier de son mandat et constaté la clôture de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN, en annexe au R.C.S. Pour avis, le Liquidateur

L23VE07462

VOS ANNONCES
IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITÉ
COMMERCIALE
05 56 52 32 13

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CONSTITUTIONS

Par acte SSP du 07/08/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **KL immobilier Puteaux**

Objet social : Acquisition, mise en valeur, administration, exploitation, location de tous immeubles, Acquisition, cession, propriété, gestion de titres, actions, parts sociales, obligations, autres valeurs mobilières et tous droits sociaux directement ou dans le cadre d'un mandat de gestion

Siège social : 4 rue Barthéty 64230 Lescar.

Capital : 40200 €
Durée : 99 ans

Gérance : M. HUBERT Stéphane, demeurant 4 rue Barthéty 64230 Lescar
Clause d'agrément : Toutes cessions de parts sociales, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la société.

Immatriculation au RCS de Pau
L23VE07459

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/08/2023 il a été constitué la SAS à associé unique suivante. Dénomination : **AMETSA**. Capital: 500 Euros. Siège social: 93 Avenue Pioche - 64200 BIARRITZ. Objet: Toutes prises de participations, dans toutes sociétés ou



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

ENTREPRISE CATAYS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : 14, rue des Entrepreneurs, 47480 PONT-DU-CASSE
Siège de liquidation : 14 Rue des Entrepreneurs 47480 PONT DU CASSE
334 455 938 RCS AGEN

L'Assemblée Générale réunie le 17.07.2023 au 14 Rue des Entrepreneurs 47480 PONT DU CASSE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Aurélie CATAYS, demeurant 47000 AGEN, 14 rue Ernest Sarrou, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

L23VE07521

LOCATIONS GERANCES



- AVENANT DE LOCATION-GERANCE
Suivant avenant reçu par Maître Jacques SCHREIBER, notaire à VILLENEUVE SUR LOT le 17 mai 2001 enregistré à VILLENEUVE SUR LOT le 23 mai 2001 folio 80 bordereau 292 n° 3

le contrat de location-gérance consenti, suivant acte reçu par Maître Jacques SCHREIBER, notaire à SAINTES LIVRADE SUR LOT le 29 mars 1996 à

Monsieur Alain Jean-Jacques BIETTE, Boulanger, demeurant à PENNE-D'AGENAIS (47140) 20, rue du Port, né à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) le 25 octobre 1961.

Concernant un fonds de commerce de boulangerie exploité à PENNE-D'AGENAIS (47140) 20 rue du Port

A été prolongé pour une durée de 15 ans à compter du 17 mai 2001 pour se terminer le 16 mai 2016.

Pour unique insertion
Le Notaire.

L23VE07539

entreprise industrielles, commerciales, financières ou civiles. La gestion, acquisition, la cession de ces participations. Toutes prestations de services, conseils, informations, études au profit de toutes sociétés sur les plans administratif, managérial, juridique, comptable, technique, commercial, financier ou autres. Durée: 99 ans. Exercice du droit de vote et participation aux assemblées: Chaque action donne droit à une voix. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Transmission des actions: Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Président: M. **Safir ENNASSIRI** demeurant 93 avenue Pioche 64200 BIARRITZ. La société sera immatriculée au RCS de BAYONNE.
L23VE07528

Par acte SSP du 04/08/2023 il a été constitué une SASU dénommée: **AM BAT**. Siège social : 8 rue de croanne 64000 PAU. Capital : 1.000 €. Objet : Rénovation intérieure et extérieure. Président : M. SINGH Mandeep 8 rue de croanne 64000 PAU. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PAU
L23VE07531

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société par Actions Simplifiée qui sera immatriculée au RCS de Bayonne, dénommée **DRUNK**, au capital de 800.250 Euros, composé exclusivement d'apports en nature, ayant pour objet l'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères ; la participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles ; le financement par voie de prêt, d'avance ou par tous autres moyens, l'octroi de garanties, telles que cautionnement ou aval, au profit des sociétés

contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société ; l'exercice de tout mandat au sein des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société et généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à des activités similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation. Son siège est fixé au 19 rue de la Négresse 64200 Biarritz, et le Président est Monsieur Fabien LANCARO demeurant 30 Avenue Tamamès 64200 Biarritz. L23VE07533

MODIFICATIONS

MENDIVET
SAS au capital de 9 000 Euros
6 Rue de Numa 64600 ANGLETT
789 996 097 RCS BAYONNE

Par décisions unanimes des associés du 01/08/2023 il a été décidé de nommer Emeric LEMARIGNIER demeurant 7 rue des Faures 33000 BORDEAUX en qualité de président en remplacement de Frédéric STAHL.

L23VE07400

tis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mme Lucie DUPUY, Demeurant 137 Chemin de Sarraz à CAPVERN (65130),

Monsieur Eric MIEGEVILLE, Demeurant 54 route de Barbazan Dessus à FRECHOU FRECHET (65190) et Monsieur Jérémy SAUZE, Demeurant 5 era cousteta à CIEUTAT (65200),

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à des associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TARBES.

Pour avis. La Gérance

L23VE07520

MODIFICATIONS

FIDAL AVOCATS

10 avenue de la Résistance
BP 87537
64075 Pau Cedex
Tél : 05 59 32 27 40

Aux termes d'une assemblée générale de la Société **TARMAC AEROSAVE**, SAS au capital de 500.000 euros, sise à Aze-reix (65380), l'aérodrome, RCS Tarbes 399 307 560, il a été décidé de nommer le CABINET REVISION ET AUDIT FIDUCIAIRE DES PYRENEES - R.A.F.P. sis à Saint-Gaudens (31800), 6 Rue des Hirondelles en qualité de Co-Commissaire aux comptes suppléant.

Pour avis

L23VE07402

CSA EXPERTISE
23 bd du lapacca
65100 LOURDES

DLCS65
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

Siège social en cours de transfert : 51 Rue du Docteur Guinier 65600 SEMEAC RCS TARBES 951 148 766

Aux termes d'une délibération en date du 01/08/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée DLCS65 a décidé de transférer le siège social du 51 Rue du Docteur Guinier 65600 SEMEAC au 6 Rue Dastès 65000 TARBES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance. L23VE07467



SCP SYLVIE PICCINATO
PETUREAU
ELISABETH NARDONE
SEYWERT
NOTAIRES
A CONDOM (GERS)
30 AVENUE DES ACAN
ET TOE

Dénomination : **MILOAN**

Siège social : 3 rue des Rhododendrons 65200 BAGNERES-DE-BIGORRE

Siren : 900373770 RCS TARBES

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 €

Suivant décision unanime des associés le 3/6/2023 et actes reçus par Me NARDONE SEYWERT le 5/7/2023 :

- Augmentation du capital social de 35 000 € : apport en nature d'un immeuble sis à BAGNERES-DE-BIGORRE (65200) 11 impasse des Iris

- Nouveau capital : 36 000 € répartis en 3600 parts de 10 € chacune.

- Nomination en qualité d'associé de Milo DELPECH-ALBRESPIC demeurant 3 rue des Rhododendrons 65200 BAGNERES-DE-BIGORRE

Pour avis.

L23VE07555

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue
Fondaudège - CS 71900 - 33081
Bordeaux Cedex
SIRET 353 502 644 00019
Directeur de la publication :
Guillaume **LALAU**
Directeur délégué :
Nicolas **THOMASSET**
Directeur des rédactions :
Vincent **ROUSSET**
Direction artistique : David **PEYS**
Maquettistes : Raphaëlle **MOURET**,
Cyrielle **MICHAUD**, Sarah **ALBERT**
& Noëlle **SANZ**
Secrétaire général des rédactions :
Michel **CASSE**
Rédaction : Nathalie **VALLEZ**,
Jennifer **WUNSCH**, Chantal
BOSSY, Nelly **BETAILLE**,
Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**,
Jonathan **BITEAU**,
Mathieu **DAL'ZOVO**,
Eustelle **LOUSTALET-TURN**,
Vincent **BIARD**, Hermance **HITTE** &
Marie-Amélie **HUSSON**
Responsable Organisation
et Systèmes d'Information :
Ophélie **BROUTIER**
Chargée de Webmarketing
et Community Manager :
Cyrielle **MORFEA**

Assistante communication
digitale : Magalie **RICCETTI**
Responsable annonces légales :
Emmanuelle **GESLAIN**

Direction financière
et administrative :
Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable :
Florence **MANOEUVRIER**

Service abonnement :
Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité :
Élodie **VIGNEAU**

Service commercial annonces
légales : Christophe **CLERTEAU**,
PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution
Hebdomadaire - Parution le
mercredi

Impression : **ROTIMPRES**
Carrer del Pla de l'Estany, sn,
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : **SUD MAILING**
Commission paritaire
n° 1027182705

ISSN 2729-0034
Prix unitaire : 2,20 €
Abonnement 1 an
papier + web : 79 €
Membre RésobHebdoEco

Logo LEONORINEO

Logo PEFC

Logo LEONORINEO

Logo PEFC

65. HAUTES-PYRÉNÉES

CONSTITUTIONS



HOLDING MACHENAUD PRADIER

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros

Siège social : 7 Avenue du Général Leclerc 65200 BAGNERES DE BIGORRE
RCS TARBES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAGNERES DE BIGORRE du 03/08/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : HOLDING MACHENAUD PRADIER

Siège : 7 avenue du Général Leclerc 65200 BAGNERES DE BIGORRE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'acquisition par tous moyens, la détention, la gestion, l'animation et l'administration de participations, actions ou tous autres titres représentatifs du capital dans toutes sociétés ainsi que toutes prestations de service, notamment de conseils, d'assistance et d'administration de sociétés ou entreprises.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix

qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Guilhem MACHENAUD, demeurant 18 chemin de Cabarrou à GERDE (65200)

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TARBES.

Pour avis. Le Président.

L23VE07517



immobilière au capital de 1 500 euros
Siège social : 23B Avenue du Général Leclerc 65200 BAGNERES DE BIGORRE
RCS TARBES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAGNERES DE BIGORRE du 24/07/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **JERILU**

Siège social : 23B Avenue du Général Leclerc 65200 BAGNERES DE BIGORRE

Objet social : l'acquisition de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâ-

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

Crédit d'impôt pour les bornes de recharge

L'installation dans un logement d'une borne de recharge pour véhicules électriques ouvre droit à un crédit d'impôt de 300 euros.

La loi de finances pour 2023 a prorogé jusqu'au 31 décembre 2025 le crédit pour les bornes de recharge de véhicules électriques équipant un logement. Le crédit d'impôt est égal à 75 % des dépenses engagées, dans la limite de 300 euros par système de charge. Les couples soumis à imposition commune, et les personnes vivant maritalement, peuvent bénéficier de deux crédits d'impôt pour deux bornes de recharges.

Le crédit d'impôt concerne les occupants du logement, propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit, à l'exception des propriétaires qui donnent en location (y compris en location saisonnière), qui peuvent par ailleurs déduire les dépenses de leurs revenus fonciers.

Le logement peut être la résidence principale du contribuable ou, et à la fois, sa résidence secondaire (mais une seule résidence secondaire).

Aucune condition d'ancienneté du logement n'est désormais exigée. Il peut s'agir d'un logement déjà achevé, acquis neuf ou en l'état futur d'achèvement, ou d'un logement que le contribuable fait construire.

Dans les immeubles collectifs, le crédit d'impôt des locataires est calculé, soit la base des dépenses qu'ils ont payées personnellement, soit sur la base de la quote-part des dépenses mise à leur charge (dans les parties communes ou privées).

DÉPENSES ÉLIGIBLES

Les dépenses prises en compte sont les dépenses d'acquisition et de pose (pièces et fournitures, travaux liés à sa pose tels que raccordement au réseau électrique, modification du tableau électrique, etc.).

Les bornes de recharge doivent être reliées à une prise spécifique dédiée et non à une prise domestique non dédiée.

Le matériel acquis directement par le contribuable n'est pas éligible même s'il est installé par un professionnel.

Le matériel doit être conforme à la norme NF-EN62196-2 et au décret 2017-26 du 12 janvier 2017

JUSTIFICATIFS

La facture justificative doit mentionner l'identité du contribuable. En cas de pluralité de contribuables dans le même logement, la facture doit mentionner l'identité de chacun d'eux et, le cas échéant, la quote-part de la dépense payée par chacun (à défaut, le crédit d'impôt est réparti à parts égales entre eux).

Dans les sociétés de personnes soumises à l'impôt sur le revenu, le crédit d'impôt est réparti à proportion de la quote-part des droits du contribuable dans la société. ■

Références

Code général des impôts, article 200 quater C ;
Bulletin officiel des impôts,
BOI-IR-RICI-285 du 27 juin 2023

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
VOITURES PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
VÉLO- MOTEUR CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
MOTOS PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	JUIN 2022	JUIN 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	112,55	117,65	+ 4,5 %
INDICE HORS TABAC	111,8	116,75	+ 4,4 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 ^e TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,5 %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,52 €	1 747,20 €		

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 269,47	2,2%	12,3%	11,4%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 543,32	2,2%	11,5%	9,8%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 288,85	1,2%	13,1%	14,1%	4 471,31	3 856,09	Europe
S&P 500	4 499,38	2,3%	17,2%	8,7%	4 588,96	3 808,10	USA
NASDAQ 100	15 273,05	1,6%	39,6%	16,1%	15 841,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 527,42	3,7%	1,0%	0,6%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	15 774,93	1,1%	13,3%	15,2%	16 469,75	14 069,26	Allemagne
SMI	11 057,32	1,7%	3,1%	-1,0%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	32 377,29	0,0%	24,1%	14,6%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 260,62	2,0%	5,5%	0,7%	3 395,00	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,85	-0,7%	2,3%	24,8%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-9,3%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,66	-3,7%	-19,4%	31,7%	4,58	3,40	0,8%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	3,46	13,8%	204,0%	174,2%	3,60	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	61,00	-6,2%	4,3%	1,6%	66,50	54,00	2,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	484,00	3,0%	2,1%	4,8%	530,00	458,00	7,9%
EAUX DE ROYAN	83,00	-7,8%	0,6%	-7,8%	94,00	76,50	7,4%
EUROPLASMA	0,09	-26,4%	-86,8%	-99,2%	2,38	0,09	-
FERMENTALG	0,61	-13,3%	-59,8%	-74,5%	1,66	0,60	-
GASCOGNE	4,07	-1,0%	-8,9%	13,4%	4,48	3,98	-
GPE BERKEM	4,08	-5,8%	-15,7%	-54,7%	7,12	3,90	-
GPE PAROT (AUTO)	1,98	8,2%	-7,5%	9,7%	2,21	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	17,00	2,4%	-18,7%	-35,2%	22,70	13,50	-
HUNYVERS	14,25	-4,7%	20,3%	19,7%	15,85	11,90	-
I.CERAM	5,85	-17,0%	-42,6%	-56,0%	13,95	5,40	-
I2S	6,20	3,3%	1,6%	0,0%	6,45	5,60	2,3%
IMMERSION	2,82	17,5%	10,2%	-47,8%	4,60	2,32	-
IMPLANET	0,15	-18,7%	-11,5%	-9,8%	0,26	0,15	-
KLARSEN DATA	3,20	0,6%	107,8%	43,2%	3,85	1,47	-
LECTRA	29,00	7,4%	-17,6%	-19,7%	40,70	25,70	1,6%
LEGRAND	91,60	4,3%	22,4%	15,0%	93,00	75,22	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	9,66	0,4%	-	-	9,70	9,65	-
MULTIMICROCLOUD	0,19	0,0%	-52,5%	-55,8%	0,44	0,19	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	0,0%	101,7%	4,3%	2,46	1,20	-
OENEO	13,70	-2,8%	-2,1%	-8,7%	15,50	12,85	2,6%
POUJOLAT	26,00	-1,9%	-6,5%	11,2%	32,60	22,80	0,9%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	5,04	2,2%	52,7%	22,9%	6,20	3,40	-
VALBIOTIS	4,01	0,2%	11,4%	-34,9%	5,26	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22

www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



Le moulin de Cuq

Fruit d'un incroyable travail de collaboration entre les habitants, des entreprises mécènes, les collectivités locales et la Fédération Compagnonnique d'Agen, le projet de réhabilitation du moulin de Cuq, construit au XVII^e siècle et abandonné suite à un incendie en 1968, a pu voir le jour après des années d'attente.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Perché sur sa crête à quelques kilomètres du Gers (à la fois la rivière comme le département du même nom), le moulin de Cuq était la star incontournable du dernier week-end de juillet en Lot-et-Garonne. Autour des multiples animations qui se tenaient ce samedi 29 juillet (musique traditionnelle occitane, exposition de vieux tracteurs, démonstration de battage à l'ancienne et des métiers d'autrefois et bien sûr un repas nocturne sur le site), le moulin de Cuq trônait fièrement et a offert aux nombreux visiteurs venus à sa rencontre, locaux comme touristes en vacances dans le département, ses plus belles parures sous l'effet du vent puissant soufflant ce jour-là sur les collines. Habitants et élus du petit village de Cuq avaient de quoi être émus en voyant les ailes tourner majestueusement !

PROJET VIEUX DE 30 ANS

C'est en effet un projet vieux de 30 ans qui se concrétise grâce au concours des différents maires de Cuq qui se sont succédé depuis 1992, année où la commune a décidé de racheter le moulin afin de lui redonner vie après son abandon, suite à un incendie, en 1968.

Si la couverture et une première tentative d'installation de pales neuves ont vu le jour en 1998, la non-conformité de l'arbre de couche, une pièce essentielle servant à faire tourner ce moulin au toit orientable à 360°, a contraint les élus locaux à faire appel aux compétences de la Fédération Compagnonnique d'Agen. C'est donc dans le cadre d'un chantier de qualification nouvelle chance (financé par le Conseil régional, il s'adresse aux personnes en reconversion professionnelle) accompagné par la cinquantaine de jeunes apprentis de la section « charpente » que la Fédération Compagnonnique a œuvré pendant près d'un an pour redonner vie au moulin bâti au XVII^e siècle. De la dépose des ailes en janvier 2023 en passant par la taille des ailes réalisées en atelier fin février puis la taille de l'arbre de couche début avril jusqu'à la pose de tous les éléments, notamment l'habillage des meules et bien sûr les ailes début juillet, les jeunes apprentis ont joué un rôle majeur dans la réhabilitation de cet ouvrage patrimonial. Le moulin est aujourd'hui fonctionnel pour moudre de la farine à partir des blés récoltés dans les champs alentour. Le village de Cuq va désormais organiser des visites du public permettant de découvrir la fabrication de la farine tout en faisant connaître ce village situé entre Layrac et Astaffort. ■